PROCÈS-VERBAL

DES DERNIERS

ÉTATS GÉNÉRAUX

TENUS AUX ENFERS.

In inferno veritas & justitia.

PROCÈS-VERBAL

DES DERNIERS

ÉTATS GÉNÉRAUX

TENUS AUX ENFERS,

Où se trouvent les Plaidoyers de l'Evêque de Grenoble & de Judas.

Dédié au Clergé & à la Noblesse de France, par l'Archevêque d'Embrun.

De l'Imprimerie Royale des Enfers.

1789.

74
662

PROCÈS-VERBAL

DES DERNIERS

ÉTATS GÉNÉRAUX

TENUS AUX ENFERS.

CE fut un grand jour de fête, dans toute l'étendue de l'empire infernal, que le 6 octobre 1788. Ce jour, à jamais mémorable, on y vit arriver Marie-Anne-Hippolyte Hay de Bonteville, évêque de Grenoble: un évêque suicide fut un spectacle qui ne s'étoit pas renouvellé depuis Judas. Des papes, des cardinaux, des prélats de toutes couleurs avoient été moissonnés par le fer, le poison, le mal napolitain, &c.; mais on ne connoissoit encore aucun successeur des apôtres que la rage & le désespoir eût porté à la sacrilege extrémité de trancher par ses propres mains le fil de ses jours.

Bonteville ne l'ignoroit pas ; il appréciait à sa juste valeur sa grande action : fier des cicatrices sanglantes sillonnées sur son front par les balles meurtrieres qui l'avoient précipité aux enfers, il traversa les noires cohortes qui environnoient le palais de Lucifer, comme on vit Camille monter au Capitole après la défaite des Gaulois, ou Villars arriver à Versailles après la victoire de Denain.

Le grand maître des cérémonies de l'empire ténébreux l'attendoit à la porte du palais, & le conduisit avec pompe aux pieds du trône de Lucifer : là, Bonteville fit la harangue suivante :

Puissant monarque, tu vois devant toi un des plus fermes soutiens de ton empire. Je me suis hâté de venir te demander le prix de mes services. Je sais qu'ici le mérite a droit de prétendre à tout, & j'ose croire que parmi tes nombreux sujets, il n'en est pas qui aient plus mérité que moi : ma vaste ambition ne doit donc point connoître de bornes, & j'aspire à y occuper la premiere place après toi. Depuis près de deux mille ans, Judas est ton principal ministre ; il est temps qu'un autre lui succede, il est temps que j'établisse

en enfer l'ariſtocratie des nobles qu'on va bannir de la terre; ta haine pour le genre humain te l'a fait imaginer; aujourd'hui qu'elle eſt perſécutée tu lui dois un aſyle.

A ces mots, Lucifer tendit les bras à Bonteville, il le preſſa ſur ſon ſein, il fit couler ſur ſes joues livides des larmes ameres & brûlantes.

O toi! lui dit-il, l'ami de mon cœur; toi mon plus fervent apôtre; toi qui étois appellé à me ſoumettre des millions d'ames, pourquoi ta carriere terreſtre a-t-elle été ſi-tôt terminée? Pourquoi les années ne ſe ſont-elles pas accumulées ſur ta tête comme ſur celle de ton digne confrere, l'évêque de Die (1)? Mais n'importe, tu es aſſez chargé de trophées pour mériter de ma part l'accueil le plus flatteur; cependant je t'avouerai que ta demande me cauſe quelque peine. Judas, qui avoit tant mérité de moi lorſqu'il eſt deſcendu dans ces ſombres demeures; Judas, qui me ſert ſi bien depuis tant de ſiecles, doit-il perdre tout-à-coup, & ſans avoir commis aucune forfaiture, le poſte important qu'il remplit à

(1) Gaſpard-Alexis de Plan des Angiers, né le 10 juillet 1709, ſacré évêque de Die, le 20 février 1742.

ma satisfaction ? Ce n'est point ici comme en France ; on n'y change pas chaque jour de ministre ; les petites passions de ma femme ou de mes maitresses, les intrigues des ambitieux n'influent point sur le choix de mes agens. Si le roi que tu as trahi, avoit suivi mes maximes, il n'auroit pas renvoyé Necker pour confier ses finances à des imbécilles ou à des frippons ; il n'auroit pas été forcé de le rappeller dans des circonstances désastreuses ; circonstances que l'on n'auroit pas vu naître sans sa retraite, & contre lesquelles il faut un génie plus qu'humain pour ne pas échouer.

Je t'avouerai encore que tes pareils sont fort de mon goût ; j'applaudis de toute mon ame à leur orgueil, à leur vanité, à leur luxe, à leur mollesse ; mais comme administrateurs, ils ont perdu ma confiance : tu conviendras que les bévues, les sottises de ton ami Brienne, sont de nature à écarter pour jamais les têtes mitrées de toute administration politique.

Malgré cela ne perds pas tout espoir, l'affaire me paroît d'une telle importance que je n'en veux pas prendre sur moi seul la décision ; je vais assembler mes états

généraux, & je la leur soumettrai. Ne crains pas les délais; je n'ai point de parlemens chicaneurs & intéressés, qui prétendront me faire suivre la forme de 1614, plutôt que celle de 1356 : le clergé & la noblesse ne forment point deux ordres séparés du reste de mon peuple; ici diables & damnés ont un égal suffrage (1). En attendant tu vas occuper l'appartement du vieil évêque de Strasbourg : ce bon homme fait un petit voyage en France, pour consoler & conseiller son successeur; ce qui, soit dit entre nous, n'effacera pas l'opprobre imprimée sur le nom de R....., par une trop fameuse banqueroute, & par un procès dans lequel l'éloquence de Target n'a pas plus blanchi son client que l'orateur romain n'a justifié Milon (2).

---

(1) Le monarque infernal fait dans ce moment une espece d'épigramme; il semble vouloir faire entendre qu'en France, depuis long-temps, les nobles & les évêques sont les diables, & les plébéïens, les damnés. *Note de l'éditeur.*

(2) Dans les temps héroïques de la Grece, le procès bizarre du cardinal de R.... eût donné naissance à une grande & superbe fable. Junon auroit porté plainte à Jupiter contre un téméraire; Jupiter seroit entré dans une fureur inouïe; tout à coup le collier fut devenu une constellation ou un groupe d'étoiles. Le cardinal

Bonteville fut conduit en cérémonie dans l'appartement qui lui étoit deſtiné; quel fut ſon étonnement, quelle fut ſa joie, lorſqu'il crut reconnoître ſa maiſon de la rue Mêlée à Paris.

Cependant Lucifer ne perdit pas ſon temps à conſulter les corps ſavans, les académies, les érudits de ſon empire, pour ſavoir comment il devoit convoquer ſes états généraux : il n'aſſembla point de notables pour les entendre ſe contredire, & déraiſonner; il n'eut point recours à un comité de ſes conſeillers & de ſes maîtres des requêtes pour compoſer les lettres de convocation & en châtier le ſtyle; il n'eut pas beſoin que ſon miniſtre des finances employât des momens précieux à prononcer dans ſon conſeil un rapport qui, malgré ſa ſageſſe, donneroit un nouvel aliment à la haine de

---

auroit pris la place du malheureux Ixion; la M.... eût été métamorphoſée en agace; Oliva auroit été donnée à Vénus pour en faire une prêtreſſe ſubalterne; Caglioſtro auroit été condamné à rendre d'Eſprémenil modeſte & raiſonnable, & à apprendre la géographie à Thilorier, afin qu'il ne place plus la Mer-Rouge à côté de la Mer-Noire, & Trébiſonde à côté de la Mecque. *Note de l'éditeur.*

ſes ennemis. Des lettres ſimples & amicales furent expédiées pour toutes les parties de l'empire, & le monarque attendit le jour de l'aſſemblée, comme un pere attend l'inſtant où il doit embraſſer des enfans qu'il n'a pas vus depuis pluſieurs années.

Mais un événement imprévu déconcerta pour quelque temps les projets de Lucifer. Quatre gentilshommes Bretons, qui, les 26 & 27 janvier, avoient reçu le juſte prix de leurs attentats contre la liberté & la vie de leurs concitoyens, étoient devenus habitans des enfers. Le nom d'états généranx, qu'ils entendirent prononcer, réveilla dans leur ame leur frénétique amour pour l'ariſtocratie des nobles, & leur mépris inſenſé pour la claſſe plébéïenne; ayant rencontré d'Aiguillon ſur leurs pas, ils ſe réconcilierent avec lui. Richelieu, qui dans l'enfer n'aimoit pas plus ſon couſin que ſur la terre, ſe joignit à eux par orgueil.

La cabale fut bientôt formée : on ameuta les nobles & les prélats; on leur perſuada qu'ils ne devoient avoir rien de commun avec les vilains; qu'ils devoient faire corps à part; que leurs députés devoient être, à l'égard de ceux du tiers, dans le rapport de deux à un; qu'on ne

devoit pas s'avilir jusqu'à délibérer avec eux ; qu'on devoit les reléguer dans une chambre particuliere ; que leur avis ne seroit compté pour quelque chose qu'autant que la noblesse & le clergé voudroient bien l'adopter.

On dressa un beau mémoire dans lequel on menaça Lucifer d'une scission & d'une révolte, s'il ne se conformoit pas aux volontés des soussignés. Pour donner plus de poids à ce mémoire, on le fit souscrire par le prince de Conti, qui crut que cet événement le tireroit de l'oubli. On lui joignit le comte de Clermont, ce prince amphibie, ce général aussi inhabile que scandaleux abbé. On eut encore recours au vieux Charollois, qui, depuis quarante ans passoit son temps à battre ses valets.

Ce mémoire parut avec le titre somptueux de *Mémoire des princes, présenté au roi* ; il produisit la plus vive sensation. Le peuple, indigné, recourut à la justice du monarque. Il fut défendu dans des ouvrages marqués au coin de la liberté ; l'*Avis au tiers*, le *Mémoire pour le peuple*, l'*Ultimatum*, *Qu'est-ce que le tiers* ? foudroyeroit les écrits & les prétentions des aristocrates. Ces querelles d'opi-

nion & de plumes répandirent la confusion & le trouble. Les assemblées particulieres, qui devoient députer à l'assemblée générale, ne purent s'accorder, & tout resta en suspens.

A ces nouvelles, Lucifer entra dans une épouvantable colere. Quoi ! s'écria-t-il, veulent-ils donc faire de mon empire ce qu'ils ont fait de la France ? je ne le souffrirai point, je ne serai pas aussi foible, aussi irrésolu que Louis. Il ne suffit pas à un roi d'être bon, de vouloir le bien, il faut encore que sa fermeté réponde à ses intentions. Malheur à ses peuples si sa main incertaine laisse vaciller son sceptre ; s'il souffre que des hommes avides de pouvoir & de richesses partagent son autorité, & si la crainte de déplaire à des intrigans & à des ambitieux, lui fait sacrifier la liberté de la nation, dont il doit être le protecteur comme il en est le chef. Je ne suis point un despote, je ne veux point le devenir ; je ne le serai point quand je punirai sévérement ces princes, ces nobles, qui s'imaginent pouvoir me dicter des loix, & réduire mon peuple en servitude.

Il dit, & aussi-tôt il ordonne que les quatre nobles Bretons, auteurs de

tous les troubles, retourneront en Bretagne ; que là, sous le nom & avec le titre de vilains, ils seront obligés de défricher chacun 500 arpens de landes de leur province, & qu'après avoir rempli cette tâche, ils redescendront aux enfers.

D'Aiguillon fut condamné a devenir le jockei de Madame du Barry pendant six ans, & ensuite son palfrenier pendant dix.

Conti fut condamné à balayer pendant vingt ans la grand'chambre du parlement de Paris, où il avoit dit & fait faire tant de sottises avec d'Al....., le compagnon de ses débauches crapuleuses.

Clermont fut renvoyé sur la terre pour être tambour de la garde de Paris pendant vingt ans.

Quant à Richelieu, Pompadour obtint sa grace, sous prétexte qu'il radotoit depuis plusieurs années.

Charollois ne parut pas assez important pour lui faire subir quelques métamorphoses : Lucifer se contenta de permettre à ses valets de le battre autant qu'il les avoit battus.

Le calme ayant été ainsi rétabli dans l'empire souterrein, il n'y eut plus d'obstacles à une assemblée d'états généraux libre & amicale.

Pendant tous les débats, Bonteville n'avoit pas été sans inquiétude ; il craignit que la conduite impertinente de ses chers compatriotes ne lui eût nui dans l'esprit du souverain. Mais Lucifer juge les hommes d'après leurs propres actions ; il ne leur impute jamais les fautes de leurs proches ou de leurs compatriotes : il donneroit sa chancellerie au frere d'un pendu, s'il lui connoissoit assez de mérite pour remplir cette place.

Il ne fut donc point même refroidi pour Bonteville par ce qui venoit de se passer ; mais il fit des réflexions sur le danger de laisser introduire en enfer l'aristocratie des nobles. Il conclut, & très-sagement, qu'elle étoit fort propre à rendre les hommes malheureux sur la terre, à y entretenir la discorde, à y fomenter les haines, à y exciter les vengeances, à y faire pulluler le crime & l'infortune ; & il résolut de ne pas imiter les foibles successeurs de Charlemagne, & de maintenir dans toute leur intégrité & les droits de son trône & la liberté de ses peuples.

Les députés de toutes les provinces infernales étant arrivés, munis de leurs pleins pouvoirs, Lucifer les assembla dans

une vaſte ſalle, préparée non loin de ſon palais. A l'ouverture des états, il leur tint le diſcours ſuivant, ſans avoir beſoin de l'organe de ſon chancelier :

Amés & Féaux,

C'eſt toujours avec un nouveau plaiſir que je me trouve au milieu de vous. Quoi de plus délicieux pour mon cœur que de vous donner de nouvelles preuves de mon amour, & d'en recevoir de nouvelles du vôtre ? Si je vous réunis autour de moi, ſi je vous demande votre aſſiſtance & vos conſeils, ne croyez pas que ce ne ſoit qu'un prétexte pour augmenter vos charges & ajouter aux tributs que vous payez tous également pour ſubvenir aux beſoins de l'état : non mes amis, je n'imite point ces rois de la terre, qui redoutent les aſſemblées de leurs peuples ; qui ne les convoquent que lorſqu'il leur eſt impoſſible de ne pas les convoquer ; qui ne les convoquent que pour leur arracher, par la ſéduction & par la crainte, les produits les plus liquides de leurs propriétés & de leur induſtrie, & qui ſe hâtent de les renvoyer promptement dans leurs foyers, pour ne pas entendre leurs juſtes plaintes & leurs triſtes doléances.

Mille de ces rois pervers habitent aujourd'hui mon empire ; ils ont cherché à répandre leurs principes dans ma cour, mais leur exemple ne m'a point corrompu.

Mes finances ſont en bon état ; je les adminiſtre d'après un plan qui réunit tous les avantages de ceux de Sulli & de Colbert. Si celui que Necker veut introduire en France eſt meilleur, comme je n'en doute point, je l'adopterai.

Mon armée eſt complette, brave & bien diſciplinée. Auſſi ai-je la précaution de ne point lui donner pour chefs tous ces nobles maréchaux, ces nobles lieutenans-généraux, qui faiſoient les Achilles dans les anti-chambres de leurs ſouverains, & auroient été mis après Therſite dans les troupes des Grecs. Si j'étois ambitieux je ne craindrois pas d'aller à la tête de mes intrépides ſoldats, braver une ſeconde fois les légions commandées par Michel.

La juſtice vous eſt adminiſtrée avec une promptitude & une impartialité qui ſont le déſeſpoir des juges, des avocats & des procureurs de l'autre monde, qui chaque jour tombent ici par milliers. Il

faut aussi convenir que mes tribunaux ne se prétendent pas au-dessus de moi ; qu'ils ne s'arrogent point le droit d'interpréter les loix à leur guise, & de les enfreindre selon leurs caprices. J'ai pris des leçons du sévere & juste l'Hôpital, & mes chanceliers marchent sur ses traces. Chacun de vous est en sûreté sous la protection des loix, & jamais vous ne me verrez, par mon despotisme ou celui de mes ministres, ajouter aux maux attachés à la damnation, comme les rois de la terre ajoutent sans cesse aux maux inséparables de l'humanité.

Cependant il vient d'arriver un événement au sujet duquel je crois devoir vous tranquilliser : j'ai fait justice prompte & expéditive de quelques séditieux aristocrates qui ne tendoient à rien moins qu'à me rendre un zéro dans mon empire, & à asservir la nation. Je ne sais si vous voulez jouer le rôle des Francs sous le regne des imbéciles successeurs de Charlemagne : pour moi, je ne veux pas faire le second tome de Charles-le-simple, & de Louis d'Outre-mer, &c. Je veux continuer à être roi, & roi d'un peuple libre ; j'ai donc cru devoir arrêter le mal

dans

dans ſa ſource même. Il eſt des cas où il eſt dangereux de s'aſſujettir aux formes. Les Romains l'ont reconnu dans les temps où ils étoient le peuple le plus libre de l'univers. Vingt fois l'autorité abſolue de leurs dictateurs a ſauvé leur république; ce n'eſt pas la dictature, mais ſa perpétuité, ſa réunion au tribunat, & ſurtout la dépravation de leurs mœurs, qui les ont réduits à la ſervitude. Je proteſte ici hautement, & je jure par ce fer à triple pointe qui fait trembler tous les hommes, & les anges mêmes, que je ne ſouffrirai jamais aucun ariſtocrate dans mes états; s'il s'y en introduiſoit, fuſſent-ils princes ou évêques, je les traiterois comme ces Bretons inſolens qui ont voulu diviſer mes ſujets en ordres; c'eſt-à-dire, en un petit nombre d'oppreſſeurs & en un grand nombre d'opprimés. Ah! ſi Louis, ſi le bon Louis ſuivoit mes maximes, ſes peuples ſeroient bientôt heureux; ſon ſceptre ceſſeroit d'être le jouet de quelques princes de ſon ſang, & d'une petite troupe de nobles aſſez téméraires, aſſez audacieux pour oſer braver vingt-trois millions de leurs concitoyens.

Au reſte, pour calmer toute eſpece d'inquiétude, je prends l'engagement ſolemnel

de ne jamais me permettre ces actes d'une autorité absolue, que je ne vous en rende compte dans votre prochaine assemblée & que je ne vous en demande la sanction : votre roi ne peut rien faire de plus pour assurer votre liberté individuelle.

Je vais dans ce moment même vous donner une nouvelle preuve de ma confiance, & de mon sincere desir de vous gouverner en bon pere. Judas est depuis des siecles mon premier ministre; sa sublime trahison, sa mort aussi sublime, lui ont mérité ce premier poste : un émule digne de lui se présente aujourd'hui. Un évêque, un oint du Seigneur, traître comme Judas, suicide comme Judas, qui fait parler en sa faveur mille crimes dont Judas n'a pas même conçu l'idée; en un mot, l'évêque de Grenoble, ce Bonteville que la renommée avoit déjà rendu fameux, sollicite la place de premier ministre : la mérite-t-il ? voilà la grande question dont je vous laisse juges. Je me retire pour ne pas gêner la liberté de vos opinions. Mon chancelier présidera l'assemblée; il recueillera les suffrages, & on délibérera, non pas par ordre, ce qui seroit un désordre, mais par tête, comme l'exigent la justice & la raison.

On n'applaudit point, on ne cria point *bravo ;* mais il eſt un ſilence commandé par le reſpect, l'amour, la reconnoiſſance, & mille fois plus éloquent que le bruit tumultueux des mains & des voix. Ce ſilence regna dans l'aſſemblée ; le monarque le comprit, & ſon cœur en fut ſatisfait.

Lucifer retiré, Bonteville ſe préſenta ; il étoit revêtu de ſes habits pontificaux ; il ne s'appuyoit cependant point ſur ce bâton, meuble ſimple & néceſſaire aux apôtres qui voyageoient à pied, mais devenu dans les mains de leurs ſucceſſeurs un ſuperbe ſymbole de leur autorité, devant lequel des empereurs & des rois ont été forcés d'abaiſſer leur ſceptre. Un fuſil lui tenoit lieu de croſſe ; il le préſentoit à ſes juges, comme un guerrier préſente à ſon général l'étendard qu'il vient d'enlever du milieu d'un bataillon ennemi.

D'abord il fut ſaiſi d'un mouvement de crainte ; il trembla de trouver dans l'aſſemblée des rois tels que Louis IX & Louis XII ; des papes tels que Lambertini & Ganganelli ; des miniſtres tels que d'Amboiſe, Sulli & Turgot ; des évêques tels que Noailles & Beaumont : mais il fut bientôt raſſuré lorſqu'il apperçut Philippe-

le-bel qui peſoit des écus faux; Louis XI qui ſerroit la main à ſon compere Triſtan; l'abominable & inceſtueux Borgia qui avoit encore les regards fixés ſur un portrait de ſa chere Lucrece, que ſon fils Céſar dévoroit des yeux; Balue perfide envers ſon bienfaiteur, & qui ſe plaignoit que ſa cage eût été déshonnorée par le ſéjour du gazetier de Hollande; Dupart, qui ſe glorifioit d'avoir porté le dernier coup à l'égliſe gallicane, par l'introduction du concordat; Gondi, qui ſe vantoit d'avoir conſeillé la Saint-Barthelemi; Richelieu, dont Louis XIII étoit l'écuyer, & qui portoit écrit en gros caractere, ſur une médaille d'or appliquée ſur ſa poitrine: *je ſuis l'aſſaſſin du vertueux de Thou:* le cupide Mazarin qui ne ceſſoit de larmoyer depuis qu'il avoit appris que ſes immenſes tréſors avoient été diſſipés par les profuſions de ſes héritiers; le dur & ambitieux Louvois, auteur de tant de guerres ſanglantes & injuſtes; Dubois, l'infâme Dubois, digne en tout du prince qui le fit archevêque, cardinal & premier miniſtre; l'abbé Terrai, plus frippon, plus dépravé que le fugitif Calonne; Choiſeul ce déprédateur qui ruina les finances & l'armée, & qui ſouriait malignement lorſ-

qu'on lui parloit des morts précipitées & précoces qui ont tant affligé la France ; Cluni, qui n'a été regretté que de madame Thilorier & des fermiers-généraux ; Saint-Florentin, mort de chagrin de ne pouvoir plus signer des lettres de cachet, avec cette main artificielle qui n'est peut-être pas le seul des enfans du méchanicien Laurent dont les François aient à se plaindre ; le rampant la Roche-Aimon à qui tant de dioceses ont l'obligation d'avoir de si mauvais pasteurs ; des évêques sans nombre, tels que Saint-Simon de Metz, Saint-Albin de Cambrai, Jarente d'Orléans, Philippeaux de Bourges, &c. &c. &c. qui tous portoient sur leurs physionomies, ou les traces profondes de l'impudicité, ou les empreintes ineffaçables de l'ambition & de la cupidité.

A l'aspect de tous ces héros du crime & de la scélératesse, Bonteville sentit son cœur s'épanouir ; il se trouva dans son élément ; un sentiment intérieur lui dit : voilà des juges dignes de toi, des juges dignes de ta cause.

Plein de confiance ; il éleva la voix & fit entendre cet exorde, *ex abrupto* : O ! vous que la terre ne méritoit pas de posséder,

vous la gloire de cet immortel empire, vous que Lucifer rend en ce jour les arbitres de mon sort! pontifes, rois, princes, ministres, nobles, & vous tous diables & damnés de tous les rangs, de toutes les classes & de toutes les conditions, souffrez que je commence par vous payer le tribut d'admiration & de respect que je dois à cette illustre assemblée; je ne sollicite point votre indulgence, je laisse aux orateurs modernes à se servir de ce petit moyen, qui tout à la fois décele leur peu de génie, & insulte à leurs juges.

Je ne me dissimule cependant pas toute la grandeur, toute l'importance de ma demande. Chacun de vous s'est sans doute dit à lui-même, jusqu'à quel degré a-t-il porté la scélératesse, puisqu'il ose lutter contre Judas? Daignez me prêter une oreille attentive, & votre étonnement cessera bientôt. Je vais vous rendre compte de tous les instans de ma vie mortelle, & vous faire descendre jusques dans les abymes les plus ténébreux de mon cœur.

Je suis né Breton & noble; la nature, qui m'a voulu destiner aux grandes choses, m'a formé avec trois passions dominantes, l'amour des voluptés, l'avarice & l'ambition. Un corps revêtu d'assez belles

formes ; un esprit délicat, délié, assez étendu ; un cœur faux & égoïste sont les moyens qu'elle m'a donnés, & dont j'ai fait un si bon usage.

Envoyé à Paris pour y recevoir l'éducation nécessaire à ceux qui aspirent aux premieres dignités ecclésiastiques, j'ai brillé parmi cette jeune noblesse qui, sous les livrées modestes des lévites appelés aux services des autels, &, malgré les asyles élevés pour la garantir de la corruption, se conduit avec l'indiscrétion & le scandale qu'on ne reprochoit pas aux Mousquetaires, qu'elle semble avoir remplacés. Je me suis, à leur exemple, & selon mes goûts, livré à tous les genres de plaisir ; mais dans les bras des femmes perdues, au milieu de leurs luxurieux embrassemens, j'entendois toujours la voix de l'avarice & de l'ambition qui me crioit : amasses des richesses, obtiens des dignités.

Je crus devoir m'établir une réputation de talens ; je consacrai à l'étude le temps que d'autres emploient à réparer les épuisemens, effets nécessaires des plaisirs immodérés ; mais au lieu d'un cours de théologie, je fis un cours complet d'a-

théisme ; à l'aide des ouvrages de Toussaint, de Diderot, de Fréret, de Mirabeau, de Voltaire, & armé de leurs redoutables argumens, je terrassai plus d'une fois, sur les bancs de Sorbonne, ces imbécilles croyans, qui s'imaginent tout savoir quand ils ont lu la Bible & Saint-Thomas ; plus d'une fois j'ai fait frissonner ces vieux docteurs, nos juges, qui, étonnés de la force des coups que je portois, étoient ébranlés dans leur croyance, & trembloient pour la foi des athletes que je combattois.

Mes travaux anti-chrétiens me procurerent la réputation d'un homme à talens, & ce qui me plut encore davantage, me débarasserent de ma conscience, & me rendirent inaccessible aux remords.

Chargé de lauriers sorboniques, & décoré du titre de docteur en théologie de la premiere école de France, je fus accueilli, fêté par tout le corps épiscopal. Je fus bientôt vicaire-général ; je m'attachai à ceux des prélats qui, par leurs intrigues, leurs cabales & leur crédit, pouvoient favoriser mes vues ambitieuses ; je me fis tour à tour, souple & pliant devant les chefs de l'aristocratie épisco-

pale, galant & aimable auprès des femmes accréditées; politique modéré & pacifique dans l'anti-chambre des miniſtres; zélé champion de la religion quand il s'agiſſoit de la défendre en public; m'enveloppant ſans ceſſe du manteau de l'hypocriſie, véritable caméléon, je prenois toutes les formes néceſſaires aux circonſtances. L'évêché de S. Flour fut le premier ſalaire de mes pénibles travaux. Ce fut le premier échelon de ma grande fortune, & les événemens publics ne tarderent pas à me porter ſur un plus vaſte théâtre.

Déjà la nation Françoiſe, réveillée d'un long aſſoupiſſement par le compte rendu de Necker, eſpéroit trouver dans les adminiſtrations provinciales, ſinon le remede, du moins un ſoulagement à ſes maux. Ces nouveaux établiſſemens éprouverent, comme cela devoit être dans une nation corrompue & mal organiſée, des obſtacles difficiles à ſurmonter. Les prétentions du clergé de préſider toute aſſemblée où il ſe trouvoit, embarraſſoit l'adminiſtration: elle négocia; quelques évêques furent faciles, & d'autres réſiſterent opiniâtrement. Parmi ces derniers, Madaillan

de Grenoble se signala ; il aima mieux rompre que de plier, renoncer à son siege que de céder une ligne de ses prétendus priviléges.

Mes protecteurs profiterent de cet événement ; ils me peignirent au ministre comme un homme doux & ami de la paix, comme un conciliateur adroit, habile à manier les esprits & à les réunir. On me fit des propositions, j'adhérai à tout, je promis tout ; je fus transféré des montagnes barbares de l'Auvergne dans la capitale du Dauphiné, & je vis ma considération & mes richesses s'accroître dans la même proportion.

Mais parmi mes confreres modernes, promettre & tenir sont deux choses différentes ; d'ailleurs une trahison éclatante ne pouvoit qu'ajouter à ma réputation ; malgré ma parole, je fus tout aussi inflexible que Madaillan.

Cependant la passion des richesses & la la soif des honneurs n'avoit point éteint dans moi le penchant irrésistible qui m'entraînoit sans cesse dans les bras du sexe. Je n'abandonnai point le plan que j'avois formé de concilier ensemble, l'avarice, l'ambition & la luxure, & voici comme j'exécutai ce

plan, vrai chef-d'œuvre de l'imagination la plus perverse, & du cœur le plus corrompu.

Je partageai mon temps entre Grenoble & Paris, de maniere cependant à n'habiter Grenoble qu'à peu près un mois tous les deux ans.

Le charmant séjour que Paris, pour un évêque ambitieux & libertin! On y est toujours au courant des intrigues, & à la piste des bénéfices. On peut le matin, sous le déguisement d'une chenille obscure, parcourir les cafés, les ateliers des marchandes de modes, les galeries du Palais-Royal; le soir, à l'abri d'une loge grillée, lorgner à son aise ces nymphes nombreuses, ornement toujours nouveau des grands & des petits spectacles; donner le mouchoir à la beauté semillante qui voltige de l'orchestre au balcon ou à la beauté sédentaire qui regne dans les coulisses, & fixe sur le théâtre les regards d'un parterre amateur.

Cette source inépuisable de plaisirs & de voluptés ne suffisoit cependant point aux ardeurs de mon tempérament: je sus m'en ouvrir de nouvelles; je pris, rue Mêlée, un hôtel dont les appartemens avoient leurs vues sur ces boulevards fameux, qui

jadis formoient la défenſe de Paris, & qui aujourd'hui ſont une promenade dont les ſybarites eux-mêmes ſeroient jaloux : là dans les belles matinées du printemps, mille beautés ſous l'habit d'amazone, portées ſur de légers courſiers, font briller leurs graces & leur dextérité, tandis qu'une foule de leurs rivales, la badine à la main, le front ombragé par un chapeau galant, les cheveux négligemment épars, cherchent des conquêtes, ſous prétexte de reſpirer un air ſalubre & de prendre un exercice ſalutaire. Les après-midi de l'automne, les ſoirées de l'été, tout ce que la capitale poſſede d'élégant & d'agréable, vient s'expoſer aux regards curieux, dans des chars que Vénus elle-même ſemble avoir imaginés. Lays le diſpute à la ducheſſe, Phrinés à la préſidente, les femmes de théâtre aux femmes des nobles, & la victoire ne reſte pas long-temps indéciſe. Si de ces chars ſuperbes, vous portez vos regards ſur l'affluance qui les environne, que de beautés du ſecond ordre, mais qui n'en ont pas moins d'attraits, vous ſurprennent & vous enchantent ! &, ce qui perpétue l'ivreſſe, c'eſt que chaque heure renouvelle ce ſpectacle raviſſant.

C'eſt là que j'avois fixé ma demeure ; c'eſt là que d'un boudoir, où les peintures & les glaces m'entretenoient ſans ceſſe de mes plaiſirs paſſés ou futurs, & doubloient mes jouiſſances préſentes, je planois ſur les allées des boulevards ; c'eſt de là que mon œil expert diſtinguoit ſi la parure élégante & ſoignée, étoit appellée à orner la beauté fraîche & naiſſante, ou à ſecourir des appas expirans & flétris : c'eſt de là que mon œil pénétrant découvroit, ſous la toile modeſte de la ſimple bourgeoiſe, des formes heureuſes, des contours agréables, des mouvemens harmonieux : jamais aſtronome ne fut mieux placé pour obſerver le paſſage de Vénus. Une porte peu apparente, qui ne s'ouvroit qu'avec la clef du plaiſir, conduite par la main du ſilence, me procuroit le prix de mes précieuſes découvertes. Je paſſois ainſi mes jours à Paris, lorſque l'ambition ne m'occupoit point à Verſailles.

Cette vie, vraiment épiſcopale, fut troublée d'abord par un incident auquel je ne m'attendois pas : le parlement de Grenoble s'imagina que je devois réſider ; prétendit que je commettois une injuſtice à l'égard de ſa province, en n'y conſom-

mant point mes revenus ; que je violois les canons reçus dans l'état, en abandonnant à des mains étrangeres l'administration de mon dioceſe : les imbéciles ! ils ignoroient qu'un paſteur ſcandaleux n'eſt jamais mieux placé qu'à cent lieues de ſes ouailles ; ils ordonnerent par un bel arrêt la ſaiſie de mon temporel, dans les cas où je ne me rendrois pas à Grenoble dans un délai aſſez court.

Il fallut céder ; il fallut me ſéparer de ma charmante maiſon de la rue Mêlée, & dire adieu à tous les plaiſirs de Paris.

Mais écoutez la maniere évangélique avec laquelle je réſidai : je m'enfermai dans mon palais ; je ne voulus avoir aucune communication avec l'engeance grenobloiſe ; je ne voyois perſonne, pas même mes curés, que je repouſſois avec hauteur & dédain. Je profitai de ces momens de ſolitude pour ſatisfaire mon avarice ; je bornai mes plaiſirs charnels au commerce d'une petite marchande, & j'entaſſai des tréſors.

Malgré cela, tout me déplaiſoit dans mon palais. Cet antique cardinal le Camus, qu'heureuſement je n'apperçois pas ici, avoit tapiſſé ma principale ſalle d'une

ſuite de tableaux qui repréſentoient la vie du Chriſt. Il prétendoit qu'un évêque devoit en faire l'objet perpétuel de ſes méditations ; on n'avoit pas même eu l'adreſſe d'y peindre la Vierge ſous de belles formes, & le ſein de la Magdeleine y étoit couvert par le pan d'une inſipide draperie. Quelle comparaiſon avec mes tableaux toujours vivans, toujours animés, des boulevards de Paris !

On avoit eu grand ſoin de réunir dans une autre ſalle une collection auſſi intéreſſante ; on y avoit raſſemblé les portraits de tous mes prédéceſſeurs. Quelle importune galerie ! L'un, avec ſon front ſévere, ſembloit me dire : j'ai été le plus zélé conſervateur de la diſcipline & des mœurs, & tu en es le fléau. L'autre, dont la phiſionomie étoit ſérieuſe & réfléchie, me diſoit : j'ai paſſé ma vie à étudier les livres ſaints pour en alimenter mes peuples, & toi, adepte précoce de la philoſophie moderne, tu voudrois faire paſſer dans le cœur de tes ouailles tous les poiſons dont elle t'a nourri. Celui-ci, avec ſa figure pâle & blême, me diſoit : la mitre ne diſpenſe pas ceux qui la portent de l'auſtérité & de la pénitence évangélique,

& tu te vautres ſans ceſſe dans les plaiſirs les plus immondes. Celui-là, dont les yeux étoient tendres & compatiſſans, paroiſſoit me dire : nos biens ne nous appartiennent pas ; ils ſont le patrimoine ſacré des pauvres ; tant que j'en ai été le diſpenſateur je les ai verſés dans leur ſein ; je n'ai regretté que de n'en avoir pas aſſez pour mettre un terme à leur miſere ; & toi, dépoſitaire infidele, égoïſte inhumain, voluptueux impie, tu les prives de leur propre ſubſtance pour accumuler des tréſors d'iniquité.

Fatigué, obſédé de ces apoſtrophes & de ces reproches qui, quoique muets, n'en étoient pas moins vifs & ſe renouvelloient ſans ceſſe, je reléguai au garde-meuble & les portraits des évêques, & l'hiſtoire peinte du Chriſt. Je ſubſtituai à celle-ci de charmans papiers en façon de Chine, & à ceux-là des allégories priſes de la fable, & des payſages, où je n'oubliai pas les points de vues de ma maiſon de la rue Mêlée.

Tout Grenoble cria au ſcandale. & je le laiſſai crier. Le parquet du parlement s'aſſembla pour projetter un requiſitoire en faveur des figures enfumées de

mes

mes prédéceſſeurs, & des traits miraculeux de la vie du Chriſt, & je m'en moquai. Les dames de la Miſéricorde & de la Providence m'anathémathiſerent. Dans leur ſainte fureur, nouvelles bacchantes, elles m'auroient volontiers mis en pieces : je ris de leurs anathêmes & de leur colere (1).

Je ne crus pas que mes proueſſes duſſent être renfermées dans les murs de Gre-

---

(1) Les dames de la Miſéricorde & de la Providence ſont deux ſociétés compoſées des femmes les plus diſtinguées de Grenoble, ſociétés uniques en France, & qu'il ſeroit bien à deſirer que l'on vît ſe multiplier.

Les dames de la Miſéricorde ſe dévouent au ſervice des malheureux, qui, prévenus de crimes, ſont détenus dans les priſons. Elles s'empreſſent de procurer aux innocens les moyens, toujours ſi difficiles, de ſe juſtifier, & elles prodiguent même aux coupables les ſecours de l'humanité & les conſolations de la religion. Elles arrachent les uns à l'échafaud, & adouciſſent aux autres les horreurs de leurs derniers momens.

Les dames de la Providence ſont les ſoutiens & les ſeuls adminiſtrateurs d'un hôpital qui, quoique ſans revenus fixes, renferme deux cents lits, où les malades ſont aſſurés de trouver tous les ſecours d'une bienfaiſance éclairée, & d'une charité ſans bornes.

Ce ſont les membres reſpectables de ces deux ſociétés que M. de Bonteville appeloit des f..... b....

Note de l'éditeur.

noble. Je voulus que tout mon dioceſe en fût témoin.

Au milieu d'une des branches ſauvages de l'immenſe coloſſe des Alpes, exiſte la premiere habitation des enfans de Bruno. La piété s'y eſt formé un aſyle inacceſſible à la corruption; le ſilence n'y eſt interrompu que par les gémiſſemens du repentir & les chants de l'amour divin. Mes prédéceſſeurs alloient ſouvent s'y édifier, s'y recueillir; moi, j'y allai, mais pour m'amuſer dans un genre nouveau.

Arrivé à la grande Chartreuſe, on m'y reçut comme un prince de l'égliſe, comme le repréſentant des anciens bienfaiteurs de la maiſon & de l'ordre entier. Je parlai, j'agis en maître abſolu; les bons peres furent étonnés de mon air leſte, de mon ton tranchant, de mes propos mondains; mais ils furent entiérement déconcertés lorſqu'ils m'entendirent déclarer hautement que je voulois avoir de la volaille & du gibier pour mon ſouper.

A ces mots, le général & ſes aſſiſtans furent conſternés; cette infraction à leurs loix leur parut ſi monſtrueuſe, qu'ils craignirent que la foudre ne tombât

ſur leur maiſon, ou que les rochers voiſins ne ſe détachaſſent de la montagne pour les enſevelir ſous leur chûte. Ils voulurent faire valoir leur regle inviolablement obſervée depuis tant de ſiecles ; je leur répondis fiérement qu'il n'y avoit point de regle pour un évêque, & que le légiſlateur étoit toujours au-deſſus de la loi. On m'obéit, & pour ne pas violer entiérement les conſtitutions, on fit, à mon inſu, préparer hors de l'enceinte du monaſtere les viandes qui me furent deſtinées.

On me les ſervit ; j'y touchai peu, & de là je paſſai dans une ſalle voiſine, où je trouvai ma ſuite, & quelques religieux, autour d'une table chargée de tout ce que le lac de Geneve, le Rhône & les rivieres voiſines produiſent de plus excellent poiſſon. Je me plaçai à cette table, je fis un bon ſouper maigre, après un mauvais ſouper gras ; & le ſcandale s'accrut.

Cependant mes tréſors s'accumuloient ; je plaçai dans les emprunts publics 200000 l. à fonds perdu, & ſur ma ſeule tête. Je défie de trouver dans les annales eccléſ-

ſiaſtiques un ſeul exemple d'un pareil emploi des deniers des pauvres.

J'eſpérois que le parlement de Grenoble, éclairé par ma conduite & mon caractere, finiroit par me faire prier de retourner à Paris, lorſque des événemens de la plus grande importance me retinrent en Dauphiné.

Semblable à un malade qui ſe confie tantôt à des médecins, tantôt à des charlatans, & paſſant ainſi ſucceſſivement & rapidement des mains des uns dans celles des autres, voit arriver ſon dernier moment, accéléré par les mutations nombreuſes de ſes Eſculapes, le gouvernement françois à force de changer & de changer encore d'adminiſtrateurs, étoit réduit aux abois.

Calonne crut faire un coup de génie en aſſemblant des notables; il ſe crut aſſez de lumieres, aſſez de tête & aſſez d'aſcendant pour leur faire adopter un plan qui en effet offroit des avantages infinis, mais qui préſenté par ſes mains déprédatrices, inſpira la méfiance, & mit le trouble dans tous les eſprits.

Calonne fut renverſé par un homme qui ne le valoit pas, mais qui depuis long-

temps le minoit ſourdement. Le bon, l'honnête Miroménil, en reſſentit le contre-coup, & perdit ſon poſte.

Brienne & Lamoignon ſuccederent à Calonne & à Miroménil, mais ne les remplacerent pas. Le premier, aſtucieux, n'ayant que de petites vues, ne connoiſſant que de petits moyens, habitué à la petite guerre d'intrigue, d'un phyſique affoibli par les plaiſirs, d'un moral atténué par le commerce des femmes & de quelques littérateurs rampans, aſſez vain pour croire qu'un eſprit fin & délicat pouvoit tenir lieu d'expérience & de lumieres, s'étoit imaginé qu'il en impoſeroit à la France, auſſi facilement qu'il avoit réduit les curés & les bénéficiers de ſon dioceſe. Ce fut de ſa part une grande & funeſte erreur.

Lamoignon, diſſimulé, haut, impétueux, ayant juſqu'alors déguiſé ſon inſuffiſance & ſa nullité, ſous les dehors de la rigidité & de l'amour des regles, n'étoit propre ni à entretenir la paix dans la magiſtrature, ni à y opérer une révolution utile & importante.

L'un déclara la guerre à la nation, en promulguant des impôts déſaſtreux; l'autre déclara la guerre aux parlemens,

en voulant les forcer à les enregiſtrer.

Je ne fus pas fâché de cette derniere guerre ; j'épiai l'occaſion qu'elle pourroit me fournir de me venger du parlement de Grenoble.

Cependant nos deux adminiſtrateurs ſe fourvoyoient à chaque pas : l'inconſéquence & l'imprudence ſembloient préſider à toutes leurs opérations ; ils amenerent les choſes au point qu'il étoit également dangereux pour l'autorité royale d'avancer ou de reculer, & ils lui firent faire l'un & l'autre. Heureuſement pour la monarchie Françoiſe le parlement de Paris en fit de même, & par ſon retour précipité de Troye, perdit pour toujours l'importance qu'il avoit uſurpée dans l'adminiſtration politique.

Les troubles continuerent ſans avoir d'objets bien fixes : l'argent manquoit ; toutes les vues des miniſtres tendirent à s'en procurer ; Brienne, à qui la voie des impôts étoit fermée, tenta celle des emprunts. Elle lui auroit réuſſi, ſans la gaucherie & la morgue de Lamoignon, qui perdant de vue le principal objet, s'amuſa à diſputer ſur la forme des ſéances royales.

Il en réſulta que l'on ſe trouva forcé

d'exiler un prince & deux conſeillers, ce qui ne donna point de crédit aux emprunts.

Les miniſtres réſolurent de ſe venger, ou pour mieux dire d'opérer une révolution qui les laiſſeroit maîtres abſolus chacun dans leur partie; ils s'imaginerent que quattre mois leur ſuffiroient pour conduire ce grand ouvrage à ſa perfection. Ils travaillerent dans le plus grand ſecret.

D'Eſprémeſnil, qui ne les avoit pas encore devinés, les harcela par d'itératives remontrances ſur les lettres de cachet, & chercha par ce moyen à rapprocher la cauſe publique de la cauſe parlementaire, que les bons eſprits commençoient à ſéparer.

Pour cette fois, les miniſtres ne prirent pas le change; ils laiſſerent le parlement s'épuiſer en vaines diſſertations ſur les lettres de cachet, & continuerent leur beſogne.

Mais Lamoignon, toujours gauche, fit monter à Verſailles une imprimerie pour ſon ſeul uſage. Il crut qu'avec des précautions deſpotiques, il feroit travailler un nombre conſidérable de preſſes,

ſans qu'on pût découvrir l'objet de ce travail. Cette ſeule innovation ſema l'alarme & piqua la curioſité. Son ſecret fut pénétré : d'Eſprémeſnil, toujours alerte, aſſemble ſa compagnie, harangue, fait prêter ſerment à tous ſes confreres de ne jamais ſe déſunir, & de ſe refuſer à tout projet qui ſortiroit de l'imprimerie de Lamoignon.

Les hommes ſenſés ſe demanderent, pourquoi un ſerment ? Un corps auguſte & reſpectable en a-t-il beſoin pour ne pas s'écarter de ſon devoir ? Un ſerment eſt la reſſource des ſéditieux & des conſpirateurs qui ſe défient les uns des autres. Catilina le fit prêter à ſes complices ; Cicéron ne le propoſa point au Sénat.

Cette conduite inouie du premier tribunal de France, fit perdre la tête aux miniſtres : ils lancerent une lettre de cachet contre d'Eſprémeſnil, qui ſe réfugia au Palais. Sa démarche étoit bien calculée : ou l'on n'oſeroit pas l'arracher de cet aſyle, ou l'on employeroit la violence pour faire exécuter la lettre de cachet. Dans le premier cas, le palais étoit changé en un lieu d'immunités, d'où tout conſeiller pourroit déſormais braver impu-

nément les foudres de Verſailles. C'en étoit fait, le parlement étoit le conſeil des dix de Veniſe, & d'Eprémeſnil en étoit le doge. Dans le ſecond cas, les miniſtres ſe rendoient l'exécration de la France, & d'Eſprémeſnil devenoit le martyr de la cauſe publique, & c'eſt ce qui arriva. Lamoignon & Brienne n'ont pas ceſſé d'être en horreur; mais d'Eſprémeſnil a ceſſé d'être un héros, parce qu'on a reconnu qu'il n'étoit qu'un orgueilleux ariſtocrate, l'ennemi du miniſtere & non l'ami de la nation.

Peu de jours après cette ſcene, que la poſtérité aura de la peine à croire, parurent les fameux édits du 8 mai. Ce fut à cette époque que je commençai à jouer un rôle dans les affaires publiques; Brienne eut recours à moi. Je fus chargé de ſéduire le parlement de Grenoble pour le faire conſentir à la création de la cour pléniere, & de corrompre les tribunaux inférieurs de la province, pour leur faire accepter les grands bailliages. Une riche abbaye fut la perſpective offerte à mes nouveaux travaux.

Il faut l'avouer, les génies de l'Hô-

pital & de Richelieu réunis, eussent échoué dans l'entreprise que conçurent follement Brienne & Lamoignon. Ces aveugles despotes ne s'apperçurent pas que les grands bailliages & la cour plénière étoient deux projets qui se croisoient en les exécutant simultanément; & que les présentant à la fois, c'étoit les rendre impraticables. La nation eût peut-être vu d'un œil tranquille l'établissement des grands bailliages, qui quoique dangereux dans l'état actuel de la législation Françoise, ne pouvoient cependant pas manquer de plaire aux provinces. Les parlemens ainsi affoiblis n'eussent plus été capables que d'une résistance facile à vaincre, lorsqu'il eût été question d'établir la cour plénière, & si cette résistance eût été trop opiniâtre, on les eût anéantis. On l'eût pu faire sans danger, sans révolution; il eût suffi de rendre souverains dans toutes les parties, les bailliages déjà souverains dans le criminel & dans une grande partie du civil. Mais la haine de la cour-plénière réunit la nation aux parlemens, & ceux-ci forts de l'opinion publique, renversèrent les grands bailliages,

& forcerent les miniſtres à les rendre à la plénitude de leurs fonctions.

Outre les difficultés inhérentes aux projets même de Brienne & de Lamoignon, j'en éprouvai de locales ; mes ſénateurs allobroges furent fermes comme les rochers des Alpes dont ils ſont voiſins. Le premier préſident rejetta fort loin mes propoſitions, & refuſa bruſquement un dîner où je voulois l'inviter avec ſa compagnie. Les magiſtrats inférieurs dédaignerent mes offres & ſe moquerent de mes promeſſes. Les procureurs, les huiſſiers mêmes jouerent les petits *Brutus*.

Je correſpondois exactement avec Brienne : en eſpion fidele, je lui rendois compte de tous les événemens & lui donnois des conſeils relatifs aux circonſtances. Il réſolut d'uſer de violence, puiſque la ſéduction étoit infructueuſe : je m'offris à le ſeconder. Pour encourager les officiers de la garniſon, porteurs de lettres de cachet, je les invitai à un ſuperbe repas. Le peuple indigné de cette magnificence qui ne m'étoit pas ordinaire, & qui lui parut plus que déplacée, fondit dans mon palais au moment où l'on dreſſoit le ſervice. Dans un

inſtant tout mon repas fut enlevé & porté à l'hôpital, où les pauvres n'avoient pas vu depuis long-temps des mets auſſi délicats; je tremblois que ce peuple généreux & charitable à mes dépens, ne fît auſſi à l'hôpital un don de ma vaiſſelle d'argent, mais elle me fut fidellement rapportée. Apprenez par-là à connoître les Dauphinois, *ab uno diſce omnes.*

Cependant il ſe préparoit une révolution que ni les miniſtres ni les parlemens n'avoient prévue. Depuis ſoixante années les parlemens avoient été exilés, ſupprimés, recréés, transférés, ſuſpendus, & cela preſque toujours à l'occaſion de querelles particulieres. Les miniſtres, quoique perpétuellement déplacés, avoient propagé un deſpotiſme d'autant plus inſupportable, que ſes effets étoient auſſi incalculables que les caprices & les variations de ſes agens : la nation étoit toujours froiſſée, toujours écraſée dans ce choc parlementaire & miniſtériel; elle avoit dans les parlemens le fantôme de la protection, dans les miniſtres la réalité de l'oppreſſion; elle étoit ſans ceſſe ſacrifiée à l'eſprit de corps des uns, & à l'eſprit perſonnel des

autres : les impôts & l'eſclavage s'augmentoient dans la même proportion.

Il eſt des nations chez leſquelles le réveil de la liberté, long-temps aſſoupie, s'annonce par des mouvemens de fureur qui coûtent la vie au deſpote & à ſes agens. La nation Françoiſe n'eſt pas de ce nombre : l'opinion eſt ſon guide, & l'opinion ne verſe point de ſang ; elle exerce ſon empire ſur les eſprits, & ſi elle ne les réunit pas toujours au même inſtant, elle en ſubjugue un ſi grand nombre, que les diſſidens ſont enfin obligés de céder au torrent.

Tel a été le réveil de la liberté françoiſe : l'opinion y a préſidé, elle a réuni tous les eſprits, ou du moins leur plus grande majorité, à penſer que les parlemens n'étoient point les repréſentans de la nation ; à les juger repréhenſibles d'avoir, malgré la vénalité, l'hérédité, la perpétuité de leurs offices, oſé élever & ſoutenir cette prétention qui a été ſi fatale à la France.

En ſe réuniſſant à penſer que les parlemens, comme tribunaux de juſtice, devoient être conſervés, réformés, & ramenés à leur inſtitution primitive, on s'eſt également réuni à penſer qu'il falloit mettre

un frein au despotisme ministériel, & bannir une aristocratie d'une nouvelle espece, qui, sans être précisément l'ancienne aristocratie féodale, en étoit une ramification d'autant plus dangereuse, que les aristocrates s'étoient multipliés en proportion de la facilité avec laquelle, depuis plus de deux cents ans, la noblesse s'acquéroit en France.

Cette révolution dans les idées frappa les parlemens & étonna les ministres. Les premiers crurent faire oublier leurs erreurs & leurs fautes passées en demandant hautement la convocation des états généraux. Les seconds crurent se maintenir dans leurs places en paroissant céder au vœu universel ; mais les premiers chercherent à conserver leur influance en réclamant la forme de 1614, & les seconds chercherent à gagner du temps en feignant de consulter la nation sur la maniere de la convoquer.

Les François ne donnerent pas dans le piege. Ils apperçurent les intentions aristocrates des parlemens, & se défierent des démarches insidieuses des ministres. Vingt millions de voix réclamerent la convocation d'états généraux libres, dans

lesquels le tiers-état auroit au moins une représentation égale à celle des deux ordres privilégiés ; dans lesquels on opineroit par têtes, & dont les premieres délibérations auroient pour objet l'autorité législative de la nation, simultanément avec le roi, le retour périodique & assuré des assemblées des états, la réparation des griefs multipliés du tiers, la fixation des subsides indispensables, leur répartition entre tous les sujets de la monarchie proportionellement à leurs facultés, & sans aucun égard à d'antiques & barbares privileges.

La province du Daupiné fut la premiere où ces idées se mûrirent & se propagerent avec une rapidité étonnante. La France & l'Europe entiere furent étonnées de la sagesse, de la fermeté, de l'harmonie qui régnerent parmi ses habitans de tous les ordres & de toutes les classes. Le parlement de Grenoble n'opposa point au vœu général ni arrêts ni arrêtés; il n'en devint que plus cher aux peuples de son ressort, & plus respectable aux yeux de toute la France.

Les états particuliers furent rendus aux Dauphinois, avec la liberté de leur donner

une nouvelle forme, & ils s'assemblerent à Romans.

Alors un nouvel ordre de choses se présenta à mes yeux. Je vis que l'occasion de me venger du parlement de Grenoble m'étoit échappée; je vis que le principal ministre vacilloit dans sa place, que sa chûte étoit aussi inévitable que prochaine, & que ma chere abbaye disparoissoit avec son ministere. Je vis que j'allois rester sans protecteurs & sans amis; que j'allois continuer à être en butte au parlement, & qu'au titre si bien mérité de scandaleux évêque, j'allois en joindre un autre non moins mérité, celui de mauvais citoyen.

Mon parti fut bientôt pris; je courus à Romans. Je parus me rallier à l'opinion générale, & pour mieux voiler mes véritables sentimens, je portai les choses jusqu'à haranguer publiquement contre mon ami, mon bienfaiteur Brienne.

Cette démarche ne me réussit pas; elle ne calma point ma famille, qui ne cessoit de m'accabler de reproches de ce que je m'étois déclaré anti-parlementaire; c'étoit à ses yeux un opprobre éternel que j'avois imprimé au nom de Bonteville. D'un autre

autre côté, je ne gagnai rien dans l'esprit des Dauphinois, & Brienne, justement indigné, me menaça de publier ma trahison à la face de l'univers, en faisant imprimer ma correspondance avec lui. Je cherchai à parer ce dernier coup : je demandai qu'on retranchât ma harangue du procès-verbal de l'assemblée de Romans; je fus refusé. J'essayai de séduire le secrétaire des états, pour qu'il me permît d'adoucir & de modifier quelques-unes de mes expressions; il fut inexorable.

Dans ces circonstances épineuses, je considérai cette foule de grands hommes qui avoient trop vécu pour leur gloire, & je résolus de ne pas les imiter, & de ne pas permettre à une vieillesse honteuse de venir ternir une vie signalée par tant de hauts faits : je résolus de cesser de vivre, mais d'une maniere qui feroit une époque à jamais mémorable dans les fastes de la terre & des enfers.

Un philosophe moderne, aussi célebre par l'énergie de son éloquence que par la profondeur & la singularité de ses idées, & que l'on prétend avoir, comme moi, terminé volontairement sa carriere mortelle, J. J. Rousseau a dit, que si la

la mort de Socrate étoit d'un ſage, celle du Chriſt étoit d'un Dieu : qu'auroit-il donc dit de la mienne, s'il eût pu l'apprécier ? Vous allez en juger.

Socrate a cherché à ſe dérober à lui-même les horreurs de ſes derniers momens, en diſcourant ſur les vertus morales & ſur l'immortalité de l'ame, il s'eſt environné de douces illuſions, & a couvert de miel les bords du vaſe où étoit contenu la liqueur fatale qu'il alloit faire deſcendre dans ſon ſein.

Le Chriſt a payé le tribut à la foibleſſe humaine, en priant ſon pere d'écarter de lui le calice d'amertume, & en ſuant ſang & eau : d'ailleurs l'idée conſolante des biens que ſa mort alloit produire, l'idée glorieuſe d'une réſurrection triomphante, ont émouſſé la pointe des fers qui ont percé ſon corps, & ſon dernier ſoupir a été reçu par le ciel & la terre pénétrés de reſpect & d'admiration (1).

Moi, moi ſeul, depuis qu'il exiſte des hommes, j'ai bravé la mort de ſang froid;

---

(1) Cette comparaiſon eſt ſans doute un blaſphême ; mais il n'y a rien de plus naturel dans la bouche d'un évêque damné.

ſans conſolation, ſans eſpoir pendant ſoixante & douze heures, je l'ai fixée auprès de moi; la nuit, elle veilloit ſous mes rideaux, elle étoit à table à mes côtés, elle étoit préſente lorſque je réduiſis en cendre mes papiers les plus importans; elle ne troubla ni mon ſommeil, ni mon eſtomac, ni ma tête, & le moment que j'avois déterminé étant arrivé, ma main, auſſi ferme que mon eſprit, introduiſit dans ce tube (*il montre ſon fuſil*) l'actif ſalpêtre & le plomb meurtrier; j'appliquai ſur mon front l'orifice du tube, je fis avec ma canne partir le reſſort, & au même inſtant ma cervelle diſperſée vola de toutes parts, mon cadavre ſans vie baigna dans ſon ſang, & mon ame ſe précipita dans les enfers.

A ces derniers mots un frémiſſement d'horreur ſe fit entendre dans l'aſſemblée; Bonteville le prenant pour un applaudiſſement, ranima ſes forces épuiſées par ſa longue harangue, & la finit en ces termes; vous me connoiſſez actuellement, vous pouvez me juger, & je ne doute point que Judas, qui vient de m'entendre, ne me rende aſſez de juſtice pour me céder de lui-même la place que tant de titres ſemblent m'aſſurer.

Judas se préparoit à répondre, lorsque le chancelier des enfers observa que la séance avoit consommé bien au-delà du temps qui lui étoit destiné, & la renvoya au lendemain.

Les états s'étant rassemblés, Judas parla en ces termes : Je n'ai jamais été un beau diseur, je n'ai point été élevé dans les écoles de Sorbonne; mes compatriotes ne se sont jamais attachés à l'art de la parole, quoi qu'on compte parmi eux des poëtes inspirés, & des prophetes enthousiastes : n'attendez donc point de moi un discours élégant, rempli de tableaux & de portraits; j'étois un des plus mornes & des plus silencieux apôtres du Christ, mes actions parlent pour moi, & elles sont bien au-dessus de tous les vains discours de Bonteville.

Quels sont donc ses titres pour oser me disputer un poste auquel n'ont jamais prétendu ces héros qui l'ont précédé & qui sont nos juges. Son ambition démesurée doit sans doute les étonner : combien en est-il parmi vous, messeigneurs & messieurs, dont les crimes & les forfaits surpassent ceux dont Bonteville se glorifie avec tant d'emphase ? Qu'il promene ses regards sur les membres de cette auguste

assemblée, & il y rencontrera une foule de pontifes, qui comme lui ont porté à leur comble, l'avarice, l'ambition & la luxure. Je ne les nommerai point, pour ne pas affliger leur modestie; d'ailleurs leurs actions signalées sont le sujet de vos conversations journalieres, & je ne ferois que vous répéter ce que vous connoissez tous aussi-bien que moi.

Je n'ai point, il est vrai, en ma faveur tous ces faits multipliés que Bonteville s'est plu à vous retracer; mais que sont tous ces faits isolés, auprès de ceux qui ont éternisé mon nom, & rendu ma mémoire à jamais détestable? ils sont ce que les grains de sable que les vents agitent dans les déserts de l'Afrique, sont auprès du mont Atlas. Bientôt le souvenir en sera perdu; Bonteville a laissé en France des collegues dont la vie fera bientôt oublier la sienne.

Pour moi, messeigneurs & messieurs, mon nom se perpétuera d'âge en âge; il est & sera toujours une injure atroce pour ceux à qui on voudra l'appliquer, & il ne périra qu'avec l'univers.

Et qu'à donc fait Bonteville qui puisse se comparer à deux seules actions de ma vie: j'ai trahi, j'ai vendu mon maître, mon

bienfaiteur ; je me ſuis pendu à la face du ciel & de la terre, & mon cadavre ſans ſépulture a été la proie des corbeaux & des vautours.

Bonteville, j'en conviens, s'eſt tué ; mais quel a été le genre de ſa mort, quelles en ont été les ſuites, dans quelles circonſtances ſe l'eſt-il donnée ?

Il a péri d'un coup de fuſil, dans ſes foyers, en ſecret ; ſon corps a reçu les honneurs d'une ſépulture pompeuſe ; il a quitté la vie dans un moment où la diſcorde, ſecouant ſes flambeaux ſur toute la France, lui fourniſſoit l'occaſion de faire une ample moiſſon pour les enfers ; il a péri en efféminé, il a péri en lâche, qui abandonne le combat dans le temps où il peut recueillir plus de gloire pour lui, & augmenter la puiſſance de celui pour qui il combattoit.

C'en eſt ſans doute aſſez, meſſeigneurs & meſſieurs, pour vous convaincre que Bonteville ne mérite pas la place à laquelle il veut aſpirer, & qu'il doit s'eſtimer heureux ſi vous voulez bien lui en accorder une parmi ces pontifes criminels que Lucifer eſtime, mais auxquels il ne confie aucune portion de l'adminiſtration publique.

Pendant ce plaidoyer, auſſi bref qu'éner-

gique, Bonteville eut de la peine à se contenir; mais son indignation ne connut plus de bornes, lorsqu'il entendit Judas lui reprocher son genre de mort, les honneurs de la sépulture, & les services qu'il auroit pu rendre à l'enfer, s'il eût vécu plus longtemps : il s'écria :

Eh quoi ! peut-on me faire un crime de ne m'être point pendu. Judas oublie-t-il donc qu'il étoit un roturier, un vilain, que la corde est faite pour des hommes de son espece, & qu'un noble, & surtout un noble Breton comme moi, ne pouvoit, sans se déshonorer, sans déshonorer sa famille, périr d'un genre de mort réservé par les loix aux seuls plébéïens. Je suis né noble, je devois mourir noblement, & je me suis servi, pour m'ôter la vie, d'une arme dont l'usage n'est permis qu'à la noblesse ou à ceux qui militent sous ses ordres. Tout plébéïen qui oseroit m'imiter seroit un insolent qui usurperoit les droits de la noblesse. Judas devoit se pendre, & moi je devois me brûler la cervelle.

Quant à la sépulture, je l'avoue, je ne la méritois pas : le peuple Grenoblois vouloit me la refuser ; & si le comman-

daut de la ville n'eût fait accompagner mon cercueil par deux compagnies de grenadiers, mon corps, déchiré en mille pieces, eût éprouvé un sort plus affreux encore que celui de Judas. Peut-on me rendre responsable du sot orgueil de mon chapitre, qui a cru son honneur intéressé à me faire des funérailles éclatantes, & à donner par-là plus de publicité à un suicide dont l'opprobre réjailliſſoit sur tout le clergé ? Il ne lui a manqué que de trouver un orateur pour prononcer mon oraison funebre.

Que Judas cesse donc de dire qu'il m'est bien supérieur parce qu'il s'est pendu, & que son cadavre est resté sans sépulture ; ma mort, aussi volontaire que la sienne, est plus glorieuse, & l'arme qui m'a servi est celle dont devoit user un évêque gentilhomme. Ma sépulture a causé plus de scandale que si l'on m'eut inhumé au pied d'un chêne.

Il est un troisieme reproche dont je dois également me laver. Judas m'accuse d'avoir quitté la vie trop tôt ; il ignore sans doute que je n'étois plus bon à rien sur la terre, & qu'il m'étoit impossible de fomenter davantage la division & la dis-

corde. Perſonne ne vouloit communiquer avec moi, j'étois en horreur à tous les partis. Brienne me rejettoit avec indignation, le parlement avec mépris, la nobleſſe avec dédain, le peuple avec fureur; il ne me reſtoit plus qu'à devenir dévot, & l'enfer n'y eût rien gagné.

Au reſte, je n'ai point quitté la terre en imprudent. Je ſavois que j'y laiſſois un de mes collegues, digne de me remplacer. Sa renommée a déjà percé ces ſombres voûtes, & je vous entends tous nommer l'archevêque d'Embrun.

Ah ! meſſeigneurs & meſſieurs, quel grand évêque ! Quel malheur qu'il ne puiſſe exercer ſes rares talens, ſes qualités précieuſes ſur un plus vaſte théâtre que la petite ville d'Embrun ! Il n'eſt point avare, mais il eſt diſſipateur; l'un vaut bien l'autre. Du reſte, il a tous mes goûts, toutes mes inclinations; il me ſurpaſſe en impudence & en audace. Ce que je pratiquois en ſecret dans ma maiſon de la rue Mêlée, il ſe le permet en public, dans ſon palais épiſcopal. Vénus & Lucine ſont ſes hôtes ordinaires; il ne craint pas que le miniſtere de la ſeconde déclare les actions de la premiere.

Il ne craint pas que le fruit qui, ſous ſes yeux, vient à maturité, publie celui qui a reſpiré le parfum de la fleur qui l'a précédé.

Ne croyez pas que mon honoré collegue permette aux plaiſirs de le diſtraire des grandes choſes. Attaché au char de Brienne, dont il a été long-temps l'eſpion & le Bonneau, il s'eſt ligué avec lui pour déclarer la guerre aux moines François; & il a exécuté en petit, ſur l'abbaye de Biſcodon, ce qu'il deſireroit exécuter en grand ſur tous les monaſteres de France. Il a bravé, à cette occaſion, & l'indignation publique, & la juſtice du parlement. L'abbaye a été anéantie, & il s'eſt approprié une partie de ſes dépouilles.

Je ne tarirois pas ſi je voulois vous rapporter toutes ſes anecdotes ſcandaleuſes, qui la plupart renchériſſent ſur les miennes.

Ce qui m'intéreſſe dans le moment préſent, c'eſt de vous prouver que l'archevêque d'Embrun me remplace parfaitement, & qu'à la tête du parti ariſtocrate, il peut faire bien plus de mal en Dauphiné que je n'en aurois fait moi-même. Troubler & diviſer, eſt la reſſource de ceux

qui n'ont rien à perdre, & tout à gagner, & telle eſt ſa poſition. Au milieu des déſordres publics, d'Embrun empêchera ſes créanciers de le pourſuivre, ou trouvera les moyens de les payer.

Ne dites pas que je ne puis être inſtruit de ce qui ſe paſſe actuellement en France. Une correſpondance, qui part d'une main ſûre, ne me laiſſe rien ignorer. Gigard, mon ancien ſecrétaire, dépoſitaire de tous mes ſecrets, & digne de toute ma confiance, me fait parvenir un journal des événemens qui fixent l'attention du Dauphiné & de toute la France. C'eſt par ſon canal que j'ai appris les hauts faits de mon cher archevêque & de ceux qui ſe ſont ralliés ſous ſa banniere, pour renverſer l'édifice élevé à la liberté par la ſageſſe & la juſtice.

Et comme je ne me hazarderois point à avancer des faits auſſi graves, ſi je n'avois la preuve en main, voici une lettre de Gigard, que je vous ſupplie, meſſeigneurs & meſſieurs, de faire lire par le greffier des états.

Bonteville remit ſa lettre au greffier, qui reçut l'ordre d'en faire lecture à haute & intelligible voix. Elle étoit conçue en ces termes :

Monſeigneur,

J'ignore comment ſe trouve votre grandeur dans le nouveau monde qu'elle habite. Si on y a plus d'égards pour le mérite que dans celui-ci, vous devez déjà y jouer un rôle brillant. Votre mort ſoudaine & précipitée m'a cauſé la plus grande ſurpriſe & la plus vive douleur. J'ai ſurtout été déſolé de ce que vous m'en avez fait un myſtere, à moi, le dépoſitaire fidele de vos plus ſecrettes penſées. Dans mon déſeſpoir, j'ai projetté de vous ſuivre promptement; mais j'ai été arrêté dans mon noble projet par la petite Cécile, que vous ſavez bien m'être plus chere que la vie. J'ai enſuite penſé que je pourrois vous être encore de quelqu'utilité ſur la terre, en vous inſtruiſant de ce qui s'y paſſe. J'ai, pour vous faire parvenir mes lettres, une voie plus ſûre que celle de M. le baron d'Ogny (1).

(1) MM. les adminiſtrateurs des poſtes ſe prêtent baſſe-

Tout le monde croyoit, monſeigneur, que votre ſang répandu par vos mains ſacrées, alloit cimenter à jamais la paix & l'union qui régnoient en Dauphiné; on avoit tout lieu de l'eſpérer. Brienne, forcé d'abandonner le timon de la France, fuyoit en Italie cacher ſon opprobre ſous le chapeau de cardinal, qui l'y attendoit. Necker, ſi cher aux Dauphinois, & que tous les François rappel-

---

ment à la perfidie deſpotique des miniſtres. Ces meſſieurs, dont l'oiſiveté eſt ſi richement ſalariée, ont la foibleſſe d'obéir à des ordres particuliers, pour décacheter les lettres qui ſont confiées à la poſte. Plus coupables que l'eſpion ſoudoié par la police, pour s'introduire dans nos familles, & en dérober les ſecrets, ils violent le contrat que paſſe avec eux chaque citoyen, en les payant pour recevoir intacte la lettre qui lui eſt adreſſée. Nous mépriſons le commis de la barriere qui fouille nos voitures & nos poches, le commis de la gabelle & celui des aides, qui s'introduiſent à main armée, juſques dans nos foyers, pour viſiter nos ſaloirs & nos caves, & nous voyons avec un eſpece de reſpect nos opulens adminiſtrateurs des poſtes! Cependant les premiers ſont autoriſés par des loix publiques, duement enregiſtrées, & les ſeconds ſont les inſtrumens d'une lâcheté miniſtérielle; les premiers obéiſſent à la voix impérieuſe du beſoin, qui les force a être les exécuteurs d'une loi odieuſe; les ſeconds, guidés par la ſoif des richeſſes, aiment mieux trahir la foi publique & le droit des gens, que de déplaire aux agens du deſpotiſme. O mes concitoyens! comme vous êtes conſéquens! comme vous ſavez placer votre eſ-

loient au miniſtere, lui a ſuccédé, & la nation en a remercié le roi comme du plus ſignalé bienfait qu'elle en ait reçu. Lamoignon, incapable de ſoutenir ſeul le choc des parlemens, quoique ſuſpendus, a été chaſſé. Sa place a été donnée à Barentin, qui s'eſt fait une gloire de renverſer toute les opérations de Lamoignon. Ce début a été applaudi, mais il ne s'eſt pas ſoutenu. Barentin ne voit

---

time ! Si, moins frivoles & moins aveugles, vous euſſiez verſé à pleines mains l'opprobre & l'infamie ſur la premiere perſonne qui a obéi à l'ordre miniſtériel de décacheter vos lettres, vous ne ſeriez pas contraints de réclamer aujourd'hui contre un abus qui, depuis ſi long-temps, déshonore & tourmente la nation.

Quant à la petite poſte de Paris, on peut faire à MM. les adminiſtrateurs un raiſonnement fort ſimple. Jadis nos facteurs étoient des Auvergnats ou Savoyards, commiſſionnaires. M. de Chamouſey les a remplacés, vous avez remplacé M. de Chamouſey ; donc vous êtes aux lieu & place des commiſſionnaires, nos anciens facteurs. Or, ſi un de ces commiſſionnaires s'étoit aviſé de décacheter une de mes lettres, j'aurois certainement eu le droit de payer ſon infidélité par une volée de coups de bâton. Qu'auriez-vous à dire MM. les adminiſtrateurs, ſi on vous faiſoit eſſuyer le même traitement ? avez-vous plus de droit de décacheter nos lettres que les commiſſionnaires que vous remplacez?

Note de l'éditeur.

pas comme Necker. Il n'a pas assez d'énergie pour s'élever au-dessus des nobles aristocrates, qui font cause commune avec les parlemens; en un mot, on l'accuse hautement d'être l'ennemi du tiers-état, & par conséquent de la nation.

Pendant que toutes ces révolutions s'opéroient à Versailles, les Dauphinois assemblés à Romans, procédoient en paix à la nouvelle formation des états de la province. L'union régnoit, & l'on disoit hautement, Bonteville n'est plus ici pour intriguer & troubler.

Mais, monseigneur, ce calme n'a pas duré long-temps; tout-à-coup l'archevêque d'Embrun, qui, comme vous, avoit dans l'origine paru être l'ami du peuple, a changé d'opinion & de conduite. Il semble que votre esprit & votre génie l'agitent & l'animent; il fait plus que vous n'auriez certainement fait.

Furieux de n'avoir point été nommé député aux états-généraux, il intrigue, il cabale, il parvient à former un parti dont il est le chef & le mobile. Il rallie quatre-vingt-trois nobles ou ennoblis, qui jouent en Dauphiné le rôle que jouerent en 1766 les quatre-vingt-trois *Ifs* en Bretagne. A leur

tête, il menace de renverser les états de la province, leurs réglemens, leurs mandats. Il ne sait trop, à la vérité, sur quelles bases établir son système : tantôt il présente à ses adhérans un projet qu'il les sollicite de signer; tantôt il leur en présente un autre, & tout y est si incohérent, qu'il ne sait lui-même à quoi se déterminer.

Mais ces variations ne sont pas capables de l'arrêter. Dans le clergé, il est soutenu par les évêques de Die & de Gap; le premier, non content d'avoir amassé, au préjudice des pauvres, douze à quinze cent mille livres, pendant quarante-deux années d'épiscopat, convoite de nouvelles richesses; l'autre aspire à un évêché plus considérable que Gap, & séduit par ses collegues, veut bien oublier qu'il a été un des commissaires qui ont examiné & approuvé le mandat, & qu'il a lui-même voté dans l'assemblée des remerciemens aux premiers commissaires qui l'ont rédigé.

Parmi les nobles, Marcieu, Beausemblant, Flotte, d'Autichamp, sont les principaux acteurs que l'archevêque met en jeu. Il les a conduits avec lui à Paris, pour intriguer à la cour & auprès des ministres qui

qui ſont oppoſés à Necker. Vous ne pouvez pas vous former une idée des manœuvres qu'il a employées pour parvenir à obtenir ſes quatre-vingt-trois ſignatures, car il n'y a eu aucune aſſemblée.

Lorſque nous liſions enſemble, monſeigneur, la conjuration de Veniſe, par l'abbé de Saint-Réal, vous ſouvient-il combien nous admirions le chef de cette célebre entrepriſe. Qu'elles réflexions nous préſentoient la poſition d'un homme hardi, entreprenant, qui a la parole à la main, & qui n'a de reſſource que le trouble, la confuſion & le déſordre pour réparer les breches que l'inconduite a faites à ſa fortune. L'archevêque l'emporte ſur le conſpirateur Vénitien; auſſi adroit, auſſi ſouple, auſſi perſuaſif, lorſqu'il s'agit de gagner, de ſéduire, de corrompre, de guider ſes complices, il l'emporte ſur lui par ſon audace; il a oſé lever le maſque, & braver l'indignation publique.

Vous aviez bien du courage, monſeigneur: mais auriez-vous eu celui de ſupporter que l'on mît au grand jour toute votre vie, depuis l'inſtant où vous l'avez commencée ſur les bancs de Sorbonne? Voilà ce qui arrive à l'archevêque.

Perſonne n'ignore actuellement ce qu'il a été, ce qu'il eſt, & ce qu'il doit toujours être; perſonne n'ignore que les beſoins preſſans joints à l'amour propre offenſé, ſont les ſeuls motifs de ſes démarches anti-patriotiques; perſonne n'ignore que ſon principal but eſt de ſe rendre néceſſaire pour obtenir la continuation d'une gratification annuelle de 20,000 livres ſur les économats, qui doit ceſſer cette année, & qui étoit deſtinée à payer ſes créanciers, qui n'en ont pas touché un denier. En horreur dans ſa province, mépriſé dans la capitale, les nobles qu'il a ſéduits, rougiſſent de l'avoir pour chef, & l'on ne conçoit pas comment ſon intriguante éloquence a pu aveugler des hommes tels que Monteynard & Caderouſſe; mais ils ſont vertueux, leurs noms reſpectables ne ſont pas faits pour figurer avec des *Iſs*. Ils abandonneront la troupe honteuſe de l'archevêque, c'eſt moi qui le prédis, & *cet oracle eſt plus sûr que celui de Calchas*. Vous voyez, monſeigneur, par ce bref expoſé, que les ames de Leyſſin & de Bonteville ne ſont plus qu'une aujourd'hui, que vous vivez encore ſur la terre, & que vous n'avez pas à regretter le mal que

vous ne pouviez plus y faire, puiſque Leyſſin vous remplace & vous double ; il eſt ſecondé par d'autres prélats, tels que ceux de Bretagne, & celui d'Aix, digne frere du chef des révoltés Bretons, & qui eſt en Provence ce que Leyſſin eſt en Dauphiné.

Le temps me preſſe, je n'ai que celui d'aſſurer votre grandeur de la profonde vénération avec laquelle je ſuis, &c.

P. S. J'oubliois de vous dire que la Blache & Viennois ſont actuellement à Paris : toujours bons patriotes, toujours chers à la province, ils la défendent avec ſuccès contre toutes les manœuvres de l'archevêque & de ſes partiſans. Ceux-ci, après avoir fait paroître deux proteſtations diſſemblables qu'ils ont retirées, ont fini par un mémoire au roi, par lequel ils renoncent à leurs anciennes prétentions, pour en former de nouvelles. Mais le tiers-état, qu'ils attaquent, rit de leurs vains efforts, & ſe prépare à démaſquer les auteurs & rédacteurs de cet écrit, qui eſt une eſpece de libelle contre la partie la plus reſpectable du tiers.

Après la lecture de cette lettre, Bonteville continua ainſi ſon plaidoyer : Vous

devez actuellement être convaincus, meſſeigneurs & meſſieurs, que le troiſieme reproche que m'a fait Judas eſt ſans fondement, que ma mort n'a point été précipitée, & qu'en quittant la terre, après avoir fait tout le mal qui m'étoit poſſible, je ſuis remplacé par un héros qui ne laiſſe rien à deſirer.

Hâtez-vous donc de me rendre juſtice, & de me porter à une place dans laquelle les états des enfers ne peuvent plus, ſans ſe déshonorer, ſouffrir un vilain & un roturier.

Judas voulut répliquer, mais on jugea l'affaire ſuffiſamment éclaircie. Les états ſe ſéparerent, & chacun fut réfléchir ſur ce qu'il venoit d'entendre.

La troiſieme ſeſſion des états fut employée au jugement du procès que Bonteville avoit ſuſcité à Judas. Avant d'aller aux opinions, pluſieurs membres de l'aſſemblée pérorerent ſur les prétentions du demandeur, & ſur les défenſes propoſées par le défendeur. On diſtingua ſur-tout la harangue de Landois, ancien miniſtre d'un duc de Bretagne, que la nobleſſe du duché avoit barbarement maſſacré ſous les yeux mêmes de ſon maître.

J'avouerai, dit-il, que parmi les grands scélérats qui sont descendus dans cet empire, il en est peu qui aient apporté autant de titres à notre estime & à notre confiance que Bonteville. Un évêque suicide, doit être ici un être privilégié ; cependant je ne vous dissimulerai point que Bonteville a avancé dans ses plaidoyers plusieurs principes dangereux, & qui méritent toute l'attention des états. Je ne veux pas m'ériger en dénonciateur, mon intérêt ne me guide point, puisque je ne prétends à rien ; mais l'état est en péril, si les principes de Bonteville pouvoient jamais y être admis.

Vous avez entendu avec quelle hauteur, pour ne pas dire quelle insolence, il a traité les roturiers, qu'il appelle des vilains. Vous avez entendu comment il s'est justifié de n'avoir point employé la corde pour commettre son suicide. Malheur à nous, si jamais les distinctions de noble & de roturier s'introduisent en enfer ; si jamais la noblesse y est un titre exclusif pour parvenir aux honneurs & obtenir des privileges réels. Qui peut mieux que moi, savoir combien ces distinctions sont fatales à la tranquillité publique & au bonheur des par-

ticuliers. Je ne vous peindrai point les troubles & les séditions que les nobles ont élevés en Bretagne; leurs attentats multipliés envers leurs ducs, les vexations & la tyrannie dont ils ont rendu victimes les peuples de l'armorique. Je suis l'exemple le plus frappant de leur fureur insubordonnée; quoique premier ministre de leur maître, ils m'ont fait pendre; ils n'ont eu aucun égard anx larmes, aux supplications de leur souverain, & sa vie eût été en danger, s'il eût voulu déployer son autorité pour sauver la mienne. Voilà les excès où se portent ces hommes orgueilleux d'un titre que le plus grand nombre n'auroit jamais mérité, si des usages absurdes ne le leur avoit transmis par succession, comme on transmet un champ ou une maison: puisqu'on n'hérite point de la vertu, qui seule consti ue les nobles, pourquoi herite t-on de la noblesse? Le pere de Titus, ne fut il pas le pere de Domitien, & Louis XI, ne fut il pas le fils de Charles VII? Périsse à jamais la mémoire du publiciste absurde, qui le premier a imaginé qu'il ne pouvoit y avoir de monarchie sans noblesse, & de monarques sans gentilshommes. Quelle erreur monst-

trueuſe! Un roi ne peut-il pas gouverner par la loi & ſelon la loi, ſans qu'il y ait dans l'état des duchés, des comtés, des marquiſats, des fiefs héréditaires? Peut-il bien gouverner ſi la naiſſance aſſigne les premiers poſtes, les premiers emplois? La France ne devroit-elle pas rougir de cette erreur, en voyant depuis près d'un ſiecle ſes miniſtres & ſes généraux choiſis dans l'ordre des nobles, être preſque toujours les derniers adminiſtrateurs & les derniers guerriers de l'Europe. Je ne crains pas de l'avancer, tout état qui renfermera dans ſon ſein une claſſe de nobles héréditaires, à qui ſeront réſervées les premieres places de l'adminiſtration politique, des armées, de la religion, de la juſtice, ne ſera jamais qu'une ariſtocratie turbulente, ou l'ombre d'une monarchie, dans laquelle il n'exiſtera ni vertu, ni force, ni vigueur; j'en prends à témoin l'état actuel de la Pologne & l'état actuel de la France.

Mais de quel droit Bonteville vient-il verſer à pleine main le mépris & l'inſulte ſur la claſſe nombreuſe des plébéiens. N'a-t-il pas été trop heureux, ainſi que Leyſſin, ſon héros, de s'allier avec des vilains. Leurs freres n'ont-ils pas épouſé, l'un la

fille d'un procureur de Nantes (1), & l'autre la fille d'un procureur de Vienne : elles étoient riches, cela eſt vrai, mais ſi les richeſſes peuvent combler l'intervalle que l'on met entre le noble & le roturier, je le demande, qu'eſt-ce que la nobleſſe ?

Plus je cherche à me former une idée claire de la nobleſſe héréditaire, plus je m'y perds ; je ne la conçois pas plus dans l'ordre politique que je ne conçois le péché originel dans l'ordre de la religion. Je ne conçois pas plus qu'une belle action d'un homme imprime, ſur ſa poſtérité la plus reculée, le caractere de la vertu, que je ne conçois qu'une faute, par lui commiſe, imprime ſur tous ſes deſcendans une tache ineffaçable.

---

(1) Le procureur Nantois, enchanté de ce que ſa fille alloit porter le nom de Bonteville, lui avoit aſſuré une groſſe dot : notre héros, alors ſimple abbé, fut le miniſtre du ſacrement. Revêtu de ſes habits ſacerdotaux, & prêt à monter à l'autel pour recevoir le ſerment des futurs époux qui l'attendoient, il fit appeller le futur beau-pere dans la ſacriſtie, & lui déclara que le mariage n'auroit pas lieu, s'il n'ajoutoit à la dot aſſurée, une ſomme conſidérable, qu'il fixa. Le procureur, trop avancé pour reculer, fut obligé de conſentir, & le ſaint & noble abbé donna ſa bénédiction aux deux époux.

Note de l'éditeur.

Mais en attendant qu'on m'explique ce myſtere, je demande que Bonteville ſoit déclaré incapable d'occuper aucune place dans l'empire infernal, qu'au préalable il n'ait renoncé publiquement à ſes pernicieux principes, & juré, ſur le ſceptre de Lucifer, de ne jamais chercher à introduire parmi nous l'ariſtocratie des nobles.

Ce diſcours fit la plus vive ſenſation ſur toute l'aſſemblée; la motion de Landois fut reçue à l'unanimité des voix : Bonteville fut mandé, on la lui ſignifia; ſon orgueil le céda à ſon ambition, il prêta le ſerment exigé.

Bonteville retiré, ainſi que Judas, on procéda à l'examen de la queſtion que Lucifer avoit ſoumiſe à la déciſion des états : elle fut diſcutée avec beaucoup de préciſion & de netteté par pluſieurs membres qui furent d'avis différent: les uns opinerent pour Bonteville, les autres ſe déclarerent en faveur de Judas.

Le chancelier, avant de recueillir les voix, chercha à concilier les eſprits diviſés.

Meſſieurs, dit-il, il eſt ſans doute peu de monarques qui laiſſent à leurs ſujets le choix de leurs premiers miniſtres. Lucifer

vous donne dans ce moment une grande preuve du desir dont il a toujours été animé, de vous gouverner en pere; mais n'abusons pas de sa bienveillance. Nous avons un double écueil à éviter. D'un côté, nous ne devons pas priver notre monarque d'un ministre qui lui est cher, & à qui depuis long-temps il a donné une confiance qui n'a jamais été trahie; d'un autre côté, si Bonteville mérite cette place, notre justice ne peut se dispenser de l'y élever.

Je n'insisterai point ici sur les réflexions sages de l'honorable Landois : vous avez fait droit à sa motion; Bonteville s'y est soumis.

Rien de plus héroïque que sa mort, la terre & l'enfer n'avoient encore rien vu de pareil, & je ne balance point à la mettre au-dessus de celle de Judas.

Mais il est un point capital qui ne me paroît pas suffisamment éclairci. Est-il bien prouvé que Bonteville ne pouvoit plus être utile aux enfers, lorsqu'il a volontairement quitté la terre? Permettez-moi de vous faire quelques observations sur les preuves qu'il vous a présentées.

Il vous a fait un éloge pompeux de l'archevêque d'Embrun; je sais que le por-

trait n'eſt point flatté, & qu'il y auroit encore bien des coups de pinceau à donner pour rendre parfaitement l'original. Bonteville a paſſé ſous ſilence la conduite de l'archevêque avec ſes curés, auxquels il ne paye pas les portions congrues qui ſont à ſa charge; il a paſſé ſous ſilence les ſommes conſidérables que ſon ami retient au college & à l'hôpital d'Embrun, ſans même leur tenir compte des intérêts; il a paſſé ſous ſilence le régime de vie du prélat, qui ne s'eſt nourri pendant quelque temps que du coulis des moineaux qu'il tuoit à la chaſſe, parce qu'une de ſes favorites a cru cet aliment plus réparatif des forces épuiſées, que les chocolats les plus vanillés, & les conſommés les plus ſucculens. Il eſt une foule d'autres anecdotes auſſi piquantes & auſſi caractériſtiques. Bonteville n'en a pas parlé, & on peut dire que dans cette occaſion l'amitié n'a pas conduit ſes pinceaux même juſqu'à la vérité.

Mais tout cela ne prouve pas que Bonteville & Leyſſin réunis n'euſſent pu rendre de plus grands ſervices à l'Enfer que Leyſſin ſeul. Tout cela ne prouve pas que la mort de Bonteville n'ait été prématurée; &, ſans certitude ſur ce fait eſſentiel,

nous ne pouvons que décider imprudemment.

Il eſt vrai que Bonteville produit une lettre de ſon ſecrétaire qui vient à l'appui de ſes aſſertions. Mais cette lettre, quelque confiance quelle puiſſe mériter, n'eſt que le témoignage d'un de ſes ſerviteurs. Elle ne peut par conſéquent, ſeule, déterminer notre jugement.

Dans ces circonſtances, je vais ſoumettre à vos lumieres une idée qui pourroit tout concilier. Ne prononçons point dans ce moment ſur la demande de Bonteville. Attendons que nous puiſſions recueillir des témoignages non ſuſpects; nous n'attendrons sûrement pas long-temps. Les années, qui s'accumulent ſur la tête du vieil évêque de Die, le feront bientôt deſcendre parmi nous. Conſumés par les plaiſirs, l'ambition & le chagrin, Brienne & Leyſſin ne tarderont pas à le ſuivre. Quelques autres évêques ariſtocrates, ſuccombant ſous les mêmes maux, ne manqueront pas non plus d'arriver inceſſamment ſur les ſombres bords. Alors nous pourrons réunir un corps de preuves qui nous préſentera ſûrement la vérité.

Pendant ce temps, Bonteville ne reſ-

tera pas ſans honneurs & ſans récompenſes. Nous avons ici une foule de papes : les états en prieront un de lui accorder le chapeau de cardinal ; il mérite cette dignité autant que Brienne qui en jouit aujourd'hui ſur la terre.

Cette propoſition plut au parti qui ſoutenoit Judas. En politique, gagner du temps, eſt ſouvent remporter la victoire. Les partiſans de Bonteville ne purent honnêtement la rejetter : tous les délibérans ſe réunirent à l'avis du chancelier. Lucifer y donna ſon conſentement ; il ne s'agit plus que de procurer le chapeau à Bonteville.

Une députation des états fut trouver Boniface VIII, qui étoit occupé à relire les bulles qu'il avoit fulminées contre Philippe-le-Bel. Ils lui expoſerent le ſujet de leur miſſion ; mais quel fut leur étonnement lorſqu'ils virent Boniface entrer dans une colere exceſſive ! Quoi ! s'écria-t-il, on veut que j'ouvre le ſacré collége à un impie, à un athée, à un ſuicide ! non, je n'en ferai rien. Duſſai-je être ſoufflete ici comme je l'ai été dans Ananie, par Sciara Colonne, je n'y conſentirai jamais. Lucifer lui-même ne pourra pas gagner

ſur moi ce que n'auroient pu les empereurs & les rois de la terre, quand ils auroient réuni toutes leurs armées. Je vois bien que vous ne connoiſſez pas encore Boniface VIII; retirez-vous.

Les députés, ébahis, ne voulurent pas pouſſer les choſes plus loin; ils s'adreſſerent au galant Léon X, qui, charmé des qualités aimables de Bonteville, lui donna la barette, & lui ouvrit la bouche.

Cette grande affaire étant terminée, les états ſe raſſemblerent pour délibérer ſur pluſieurs articles eſſentiels du diſcours de Lucifer.

D'abord on s'occupa de l'événement des quatres nobles Bretons, & de leurs fauteurs & complices. On convint généralement qu'il n'y avoit rien de plus deſtructif de la liberté individuelle que les ordres abſolus, que l'on appelle en France lettres de cachet, en vertu deſquelles un citoyen, ſans aucune forme de procès, eſt arraché à ſes foyers, condamné à la tranſportation ou à la captivité; on obſerva que tous les uſages ſuſceptibles des plus grands abus, avoient eu de bons motifs dans leur origine; que certainement le monarque avoit agi avec

ſageſſe en préſervant, par un coup d'éclat, ſes ſujets de l'ariſtocratie des nobles ; mais que cet exemple pouvoit avoir des conſéquences funeſtes ; que ſi on n'avoit rien à redouter du ſouverain lui-même, on ne devoit pas être raſſuré ſur le compte des dépoſitaires de ſon autorité ; que rien n'étoit plus loyal & plus franc que la maniere dont le monarque s'étoit expliqué à ce ſujet dans ſon diſcours d'ouverture, mais qu'un diſcours n'étoit point une loi, & que l'exemple de ce qui venoit de ſe paſſer pourroit peut-être, dans quelque temps, faire oublier le diſcours.

En conſéquence, il fut unanimement arrêté que Lucifer ſeroit ſupplié d'ajouter aux loix conſtitutionnelles de l'état, une loi qui preſcriroit qu'aucun citoyen ne ſeroit privé de ſa liberté, ou contraint de s'exiler, par un ſimple ordre du monarque ; que ſi le monarque, dans ſa ſageſſe, penſoit qu'il dût faire une exception à cette loi générale, dans quelques circonſtances rares, il ſeroit tenu d'en rendre compte à l'aſſemblée des états la plus prochaine ; qu'alors le priſonnier

ou l'exilé auroient la faculté de ſe préſenter à l'aſſemblée nationale, pour y demander vengeance, s'ils avoient été traités injuſtement ; que s'ils prouvoient leur innocence, ils ſeroient dédommagés ſur la caiſſe particuliere du roi (1), ou ſur les biens perſonnels du miniſtre, qui auroit trompé le roi par un faux expoſé ; & pour que la loi ne fût pas éludée, les états, à chaque aſſemblée, nommeroient une commiſſion pour faire la viſite des priſons d'état, & dreſſer un procès-verbal du nombre des détenus, & des motifs de leur détention, qui ſeroient toujours exprimés dans les ordres en vertu deſquels ils auroient été arrêtés ; de maniere que chaque aſſemblée des états généraux ſera, pour cette eſpece de priſonniers, ce qu'étoient chez les Juifs les années jubilaires (2).

---

(1) Si on adoptoit cette loi en France, il faudroit que les héritiers de celui qui ſeroit décédé en priſon euſſent droit de prouver ſon innocence à l'aſſemblée des états, & d'obtenir les dédommagemens qui lui étoient dus.

(2) Cet arrêté des états des enfers ne plaira peut-être pas aux publiciſtes françois du jour, qui demandent

Cette

Cette seconde question étant décidée, les états généraux qui avoient été convoqués extraordinairement à l'occasion de Bonteville, ne songerent plus qu'à se séparer. Lucifer se rendit à l'assemblée qui devoit les terminer. L'orateur des états porta la parole, & dit :

---

l'abrogation totale des lettres de cachet; on les prie de considérer que les lettres de cachet ne peuvent être qu'infiniment rares, dans l'hypothese où le gouvernement en seroit responsable à la nation; que dans l'état présent de la législation françoise, & tant que les préjugés actuels regneront en France, il y auroit de grands inconvéniens à les abolir entiérement ou a rendre les tribunaux ordinaires juges de leur nécessité ou de leur injustice; les lettres de cachet sont un acte extraordinaire de l'autorité royale, dont le monarque ne doit compte qu'à la nation. Les officiers qu'il établit, comme les agens inférieurs d'une portion du pouvoir exécutif qui lui est confié, sont constitutionnellement incompétens pour prononcer sur l'usage qu'il fait de ce pouvoir; autrement ce seroit placer les mandataires au-dessus du mandant. Cette idée demanderoit un plus grand développement. On se bornera seulement à dire que si la nation est sage, elle ne souffrira pas que les ministres soient comptables de leur conduite à aucun tribunal particulier. Elle doit être seule juge de tout ce qui tient à l'admnistration publique, & les lettres de cachet y tiennent essentiellement.

Note de l'éditeur.

Puiſſant monarque,

Les états généraux des enfers, extraordinairement convoqués, ont délibéré ſur les objets pour leſquels vous les aviez aſſemblés; ils ſe flattent que vous voudrez bien donner votre royale ſanction aux délibérations qu'ils ont priſes. Ils ſeront toujours empreſſés à reconnoître que dans un état purement monarchique, la nation ne peut rien ſans le roi, comme vous reconnoiſſez vous-même que le roi ne peut rien ſans la nation. C'eſt de la balance de ces deux pouvoirs, quant à la légiſlation; c'eſt de leur accord & de leur harmonie que dépendent la force & la tranquillité de l'empire, la ſageſſe de ſes loix, la gloire du monarque & le bonheur de ſes peuples, autant que leur nature leur permet d'être heureux.

Nous avons d'éternelles actions de graces à vous rendre de la prudence & de la vigueur avec laquelle vous avez repouſſé pour toujours le ſyſtême ariſtocratique que quelques nobles prétendoient introduire parmi nous. Oui, Sire,

graces éternelles vous en soient rendues; l'aristocratie n'eût fait qu'ajouter au déluge de maux que la main d'un dieu, votre ennemi & le nôtre, se plaît à verser sur nos têtes infortunées. Vous eussiez cessé d'être roi, il ne vous en seroit resté que le vain titre, & l'enfer seroit devenu deux fois l'enfer.

Il est vrai, & nous vous l'avouerons avec cette franchise qui caractérise de fideles sujets, les moyens que vous avez employés sembloient annoncer l'exercice d'un pouvoir despotique : nous avons craint que le mal dont vous nous garantissiez ne fût remplacé par un mal aussi redoutable. Le despotisme & l'aristocratie produisent les mêmes effets ; mais nous avons été rassurés par votre discours paternel, qui nous a fait espérer que vous approuveriez le projet de loi que nous avons formé au sujet des actes absolus émanés du trône. Nous croyons être parvenus à concilier la liberté individuelle des sujets avec l'activité, la célérité & l'étendue essentielles à la puissance exécutive : nous pensons que c'est le seul moyen d'être libre sous l'empire d'un monarque.

Notre délibération a été miſe ſous vos yeux, il ne nous reſte plus qu'à vous ſupplier de lui donner votre conſentement, & par-là, le caractere & l'autorité de la loi.

Nous avons examiné, avec la plus ſcrupuleuſe attention, la demande de Bonteville, que vous avez bien voulu ſoumettre à notre déciſion; les principes qu'il nous a développés, nous ont paru très-répréhenſibles; mais il les a abjurés, & rien ne s'oppoſe plus à ce que vous répandiez ſur lui vos bienfaits & vos faveurs; ſa vie & ſa mort ſont de puiſſantes recommandations en ſa faveur. Cependant nous n'avons pas cru devoir, quant à préſent, faire droit ſur ſa demande. Nous avons cru que notre juſtice n'étoit pas ſuffiſamment éclairée pour prononcer définitivement; mais en même-temps nous avons cru qu'il ne devoit pas reſter confondu dans la foule des évêques actuellement vos ſujets, & que la pourpre romaine n'étoit pas au-deſſus de ſes mérites.

Daignez, ſire, approuver nos délibérations, daignez nous donner cette nouvelle preuve de l'harmonie conſtante qui

a toujours regné entre vous & vos ſujets, harmonie qui ayant pour baſe & pour lien, l'amour, le reſpect, la reconnoiſſance & la fidélité, doit durer autant que l'empire même.

L'orateur ayant ceſſé de parler, on vit Bonteville ſe proſterner aux pieds du trône de Lucifer : J'abjure, s'écria-t-il, j'abjure une ſeconde fois ces principes ariſtocratiques, que j'avois ſucés avec le lait, dans leſquels on avoit nourri mon orgueil, & qu'avoit encore exalté mon élévation dans le clergé. La juſtice & la vérité ſe préſentent à moi dans tout leur jour, *in inferno veritas & juſtitia* : oubliez donc mes erreurs, pour ne ſonger qu'à mes actions. Vous commencez à me faire goûter les prémices des récompenſes que j'ai droit d'attendre. Je me ſoumets avec reſpect à la déciſion des états, & ſi le moment de mon triomphe eſt retardé, il n'en aura que plus d'éclat, & n'en ſera que plus doux à mon cœur.

Lucifer ayant fait relever Bonteville, par un ſigne de bienveillance, parla en ces termes :

Amés & féaux,

Je n'ai qu'à vous féliciter & à me féliciter moi-même de la sageſſe qui a préſidé à vos délibérations. Ce n'eſt qu'au milieu de l'union & de la concorde que regne véritablement la liberté.

La liberté nous donne le droit d'avoir chacun nos opinions, mais elle exige en même-temps que chacun de nous faſſe le ſacrifice de ſon opinion particuliere à l'opinion générale. S'il en étoit autrement, ſi chacun s'obſtinoit à faire prévaloir ſon avis, ce ne ſeroit plus des hommes libres qui opineroient, ce ſeroit une foule de deſpotes, qui s'efforceroient de ſe ſubjuguer les uns les autres. Le deſpotiſme qui veut aſſervir la penſée, eſt encore plus redoutable que celui qui veut aſſervir les actions : il eſt le fléau le plus actif des aſſemblées nombreuſes ; c'eſt lui qui aigriſſant les eſprits, les aveugle au point de ne pouvoir plus diſcerner le vrai & le faux, le juſte & l'injuſte, le bien & le mal ; c'eſt lui qui ſubſtitue l'obſcure

lueur des torches de la discorde à la clarté lumineuse du flambeau de la vérité ; c'est lui qui change en ennemis implacables des hommes qui ne devroient jamais cesser de se regarder comme freres.

Vous avez évité ce terrible écueil, & vous goûtez les doux fruits de la liberté dans le sein de la paix & de l'union. Si les François se conduisent autrement dans les états généraux qui vont se tenir, ils sont perdus.

Je vous l'avouerai, j'ai écarté de cette assemblée tous les esprits turbulens qui, sans en être membres, auroient pu y faire glisser l'esprit de division & de discorde ; c'est ainsi qu'un prince sage place un cordon de troupes sur ses frontieres pour empêcher la peste de pénétrer dans ses états (1).

---

(1) Si le ministere françois est prudent, il forcera à la résidence, au moins pendant la tenue des états généraux, les évêques qui n'y seront pas députés. Si on leur permet de venir à Paris, & de se réunir à l'Archevêque d'Embrun, qu'on ne devroit pas y souffrir ; ils ne manqueront pas de souffler le feu de la discorde dans l'assemblée, d'intriguer & de cabaler avec leurs partisans, qui en seront membres ; & de

Je me flatte que vous approuverez cette précaution, comme vous avez approuvé ma conduite à l'égard des ariſtocrates Bretons & de leurs prétendus protecteurs. De mon côté j'acquieſce à votre délibération au ſujet des ordres abſolus dont je deſire n'être jamais dans le cas de faire uſage, mais auxquels l'intérêt public exige que je ne renonce pas entiérement. Vos modifications ſont ſages; elles me mettront moi-même à l'abri de la ſurpriſe, & je reconnois avec plaiſir que la comptabilité & la reſponſabilité des miniſtres ſont le plus ſûr garant de la juſtice des rois & de la liberté des ſujets. Je donne donc dès ce moment, en vertu de mon autorité royale, le caractere ſacré de loi conſtitutionnelle à votre délibération, &

---

faire peut-être plus de mal que s'ils étoient eux-mêmes députés.

Il faudroit traiter ainſi les prétendus députés des diſſidens, qui, n'ayant été élus dans aucune aſſemblée légale, ſont abſolument ſans caractere public; on doit les conſidérer comme les brulots qui ne ſont deſtinés qu'à incendier les flottes, & que l'on ne peut trop tôt couler à fond, ſi l'on veut s'en préſerver.

Note de l'éditeur.

je ne tarderai pas à la faire publier avec toutes les solemnités ordinaires.

Pour ce qui concerne Bonteville, & les prétentions qu'il a formées sur la place de Judas, j'applaudis à votre sage indécision; le temps nous éclairera; il n'a pas à se plaindre des délais que vous avez fixés. En attendant, je le verrai, avec satisfaction, occuper à ma cour le rang de cardinal; il y marchera immédiatement après Dubois, dont les hauts faits peuvent servir de pendans à la plupart des siens; & pour lui donner une nouvelle preuve de mon estime, je ferai retracer par le génie de la peinture les circonstances étonnantes de sa mort héroïque; ce tableau précieux ornera la galerie des hommes illustres des enfers.

Cette assemblée étant extraordinaire, je ne vous occuperai point des objets qui doivent être traités dans l'assemblée périodique, dont le retour est assez prochain. Je vous ai fait, dans votre premiere séance, le rapport exact de la situation de l'empire; il est aussi florissant qu'il puisse être, & je me flatte qu'aux prochains états généraux, je n'aurai que

des détails auſſi ſatisfaiſans à vous remettre ſous les yeux.

Retournez donc dans vos foyers ; annoncez-y la gloire de l'empire, l'amour paternel de Lucifer pour tous ſes ſujets, ſans diſtinction, & que la ſeule récompenſe qu'il leur demande eſt d'en être aimé comme il les aime.

Ainſi ſe ſont terminés les derniers états généraux tenus aux enfers.

Bonteville y attend avec impatience l'arrivée de l'évêque de Die, de l'archevêque d'Embrun & du cardinal de Brienne. Il ſe flatte que le premier ſuccombera bientôt ſous le faix des années, & que les deux autres ne réſiſteront pas encore long-temps aux effets meurtriers de l'excès des plaiſirs, & aux ſoucis dévorans de l'ambition malheureuſe.

Mais les ſpéculateurs politiques des enfers penſent que l'arrivée des trois prélats, loin d'éclaircir le procès intenté à Judas par Bonteville, & d'en rendre la déciſion plus facile, ne fera que le compliquer & le hériſſer de difficultés, parce qu'il eſt à préſumer que Leyſſin & Brienne auront trop de morgue &

d'orgueil pour céder à Bonteville le poſte de premier miniſtre. Judas aura donc trois concurrens au lieu d'un, & tous trois également redoutables. Les états généraux des enfers auront donc à juger une queſtion qui ſera plus ardue que jamais.

FIN.

ERRATA.

Page 1, *ligne* 17, eut, *liſez* euſſent.
Page 13, *ligne* 1ere, les, *liſez* ces.
Page 20, *ligne* 9, Dupart, *liſez* Duprat.
Page 50, *ligne* 10, contenu, *liſez* contenue.
Page 51, *ligne* 4, après rideaux, *ajoutez* le jour.
Page 57, *ligne* derniere, déclare, *liſez* décele.